

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



**LE COMMERCE ET LA NAVIGATION
 DU CANADA**

Dans cette lutte pour l'existence, ainsi qu'un partisan de Darwin qualifierait le travail auquel chacun de nous se livre chaque jour, les faits qui n'aident ni n'entravent directement nos efforts passent le plus souvent inaperçus; tout ce qui se rapporte aux intérêts généraux, se rattache à l'ensemble d'un système, entre dans les rouages d'une organisation sociale ou économique à laquelle nous sommes façonnés, n'arrête point la pensée de la plupart des hommes. Chacun suit sa route dans la vie, ne se préoccupant du prochain que juste ce qu'il faut pour ne point l'avoir dans ses jambes, et, des choses qu'en ce qu'elles peuvent servir notre intérêt immédiat ou nos passions.

Toute cette philosophie pour nous aider à dire que rien n'est plus intéressant, plus instructif qu'une lecture attentive du dernier rapport du ministre des douanes: "Mouvement du Commerce et de la Navigation du Canada."

Dans ces pages hérissées de chiffres, l'économiste, l'homme d'état, le négociant, surtout ce dernier, serait surpris d'y trouver tant de renseignements utiles et avantageux.

Ainsi beaucoup de personnes se demandent encore de bonne foi si la Confédération a réellement produit quelque bien? si le commerce a augmenté, si enfin ce régime a servi les intérêts généraux?

Répondre à ces doutes par des expositions claires et précises, par des arguments politiques, sert de peu. Ce qui touche et convainc, ce sont les dates, les faits, les chiffres, les totaux. La plus subtile discussion n'approche jamais en ces matières de l'éloquence de l'arithmétique.

Ainsi nous trouvons à la première page du document officiel, le tableau ci-dessous, qui nous montre l'accroissement progressif — une année exceptée — de notre commerce, par contre des trois-quarts de notre revenu.

Années	Total des exportations.	Total des importations.	Droits.
1868	\$57,567,898	\$ 73,459,644	\$ 8,819,431 63
1869	60,474,781	70,415,165	8,238,909 71
1870	73,573,490	74,814,339	9,462,910 44
1871	74,173,618	96,092,971	11,843,655 75
1872	82,630,663	111,431,527	13,045,493 50
1873	89,789,922	128,011,281	15,017,730 17
1874	89,351,928	128,213,582	14,421,382 67
Total....	\$527,571,230	\$682,437,509	\$78,910,043 87

Dans les trois premières années ne sont comprises ni Manitoba, ni la Colombie Anglaise, annexées depuis.

Voulez-vous connaître ce que paie par tête, comme droit de douane, la population de chacune de nos provinces? Voici: Québec, \$5.55; Ontario, \$2.69; Nouvelle-Ecosse, \$3.63; Nouveau Brunswick, \$4.89; Manitoba, \$5.69; Colombie Britannique, \$6.73; Ile du Prince Edouard, \$2.23. Ce qui, pour le Canada, donne un moyenne par personne de \$3.93.

Le plus grand écart existe entre l'Ile du Prince-Edouard et la Colombie. Les conditions particulières des deux pays sous le rapport de la population, de l'agriculture, de l'industrie, suffisent à expliquer cette différence. Dans l'une on tire tout de l'étranger, même les céréales et les fourrages; chez l'autre, la population se livre à l'agriculture, et, avec quelques objets importés, suffit à ses besoins.

L'écart entre Ontario et Québec à ses causes dans la quantité de matières brutes admises en franchise dans Ontario, et qui servent aux manufactures. En outre, Montréal fournit aux marchands de la province voisine une foule d'articles dont les droits sont acquittés dans la province de Québec. Et cette catégorie d'articles est aussi variée que considérable.

Si l'on éprouve quelque curiosité à savoir ce que le Canada expédie de grain à l'étranger, le rapport nous informe que 20,745,105 minots de grain ont été exportés dans l'année 1874.

Pour ce qui concerne l'importation de chaque province, c'est-à-dire la part pour laquelle chacune contribue, non seulement au revenu, mais à la consommation générale, voici les relevés par province, pour l'année 1874:

	Valeur.	Droits perçus.
Ontario.....	\$48,476,357	\$4,361,781 70
Québec.....	51,573,978	6,612,803 04
Nouvelle-Ecosse.....	10,907,380	1,406,301 10
Nouveau-Brunswick.....	10,223,691	1,406,007 42
Colombie Anglaise.....	2,048,336	336,494 47
Ile du Prince-Edouard.....	1,913,686	219,428 07
Manitoba.....	1,833,459	67,471 97

Nous donnons maintenant le tableau des articles de provenance et manufactures canadiennes exportés par chaque province:

Ontario.....	\$25,157,087
Québec.....	47,308,845
Nouvelle-Ecosse.....	7,533,547
Nouveau-Brunswick.....	6,533,934
Colombie Anglaise.....	2,120,624
Ile du Prince-Edouard.....	722,129
Manitoba.....	797,702

Ainsi qu'on a pu le voir, la province de Québec est la plus riche du domaine, et celle qui contribue le plus à mettre de l'argent en caisse. Elle donne au trésor deux millions de plus qu'Ontario, et dans l'exportation des produits provinciaux, atteint un chiffre presque double: quarante-sept millions contre vingt-cinq millions. Nous pensons que lorsque l'on fournit aux forces vives d'un pays une quote part aussi respectable, l'on doit avoir quelque chose à

dire et jouir d'un certain poids dans l'administration de ses affaires.

Savez-vous sur quels objets, entre Québec et Ontario, porte la différence des exportations?

Tandis qu'Ontario exporte pour \$7,573,157 de produits agricoles, Québec, elle, en exporte pour \$11,256,057; les animaux et leurs produits donnent dans Ontario \$4,742,020, et dans Québec \$8,180,613.

Nos pêcheries bas-canadiennes nous rapportent \$778,972, contre \$78,597; nos forêts \$13,115,106, contre \$7,322,811. Pour les manufactures même, nous dépassons Ontario. Cette dernière province manufacture pour \$528,451, et Québec \$917,404.

En ce qui regarde la navigation proprement dite, comprenant le chiffre de navires venus de la mer ou partis de nos ports, et employés au commerce intérieur, le total s'élève pour la Puissance à 23,937 navires représentant un transport de 11,399,857 tonneaux.

En fait de construction maritime, le tableau ci-dessous donne ce que nos divers chantiers ont produit:

	Nombre de navires à vapeur	Nombre de navires à voiles
Ontario.....	26	51
Québec.....	9	54
Nouvelle-Ecosse.....	1	180
Nouveau-Brunswick.....	2	94
Colombie Anglaise.....	2	65
Ile du Prince-Edouard.....	2	65
Totaux.....	42	444

Quelques personnes, frappées peut-être de la différence qui existe entre le chiffre de nos exportations et de nos importations annuelles, pourraient hocher la tête d'un air inquiet en voyant que la balance est contre nous; mais qu'elles se rassurent.

Dans les pays nouveaux où la consommation, pour des causes diverses, s'accroît rapidement, où les produits importés acquièrent une valeur reproductive nouvelle, qui alimentent, soutiennent, développent les travaux publics, les grandes entreprises et l'industrie nationale, la balance commerciale, c'est-à-dire l'écart entre la consommation et la production, n'a aucun des caractères qui, dans les vieilles contrées, à population stationnaire, à territoire limité, sont les signes précurseurs des troubles et des catastrophes financières.

Nous ne sommes point pour cela à l'abri des secousses, et nous avons souvent senti le contre-coup des embarras des marchés étrangers. Mais ce que nous possédons, c'est un champ immense à exploiter, dont chaque année voit s'augmenter la fécondité; des ressources variées, des produits nécessaires aux deux continents, et pour les transporter, une marine classée au rang d'une des plus importantes du monde.

A. ACHINTRE.

ECHOS DE PARLOUT

L'ancien maire de Mulhouse, M. Kœchlin, que les Prussiens ont expulsé de son pays, est mort à Paris.

Le Dr. Giraldès préconise les potions à base de chloral comme excellent remède préventif contre le mal de mer.

Les Anglais ne paraissent pas avoir une bien grande confiance dans la valeur nautique de leurs bâtiments cuirassés. A la suite de violentes polémiques soulevées à propos de cette stabilité, l'Amirauté a décidé que le fameux monitor la *Dévastation* ne fera pas de campagne d'essai dans le golfe de Gascogne.

Lors de la dernière invasion de sauterelles en Algérie, la couche d'insectes abattus sur la voie ferrée était si épaisse que, malgré toutes les tentatives faites dans le but de débayer les rails, on ne put y parvenir assez complètement pour assurer la circulation d'un train; les roues de la locomotive tournaient sur place, en termes du métier elles païnaient, sans avancer; le train arriva après deux heures de retard.

Un monument a été élevé dans celle des îles Sandwich où fut assassiné le célèbre navigateur Cook. Ce monument est un obélisque à base carrée, haut de 9 mètres, dressé tout près de la pointe basaltique où fut frappé l'infortuné navigateur. Sur la face du soubassement regardant la mer, on a tracé une inscription rappelant que les îles Sandwich furent découvertes le 18 janvier 1778, par Cook, qui y revint un an après et y fut assassiné le 14 février 1779.

Le célèbre canon Infant-Woolwich, du poids de 35 tonnes, doit être bientôt dépassé. Toutes les dispositions sont prises dans le grand arsenal des Anglais pour la construction du Léviathan de l'artillerie. Cette nouvelle pièce devra peser 81 tonnes, soit à peu près 160 mille livres françaises. Elle doit être constituée par un tube d'acier entouré de frettes ou anneaux de fer forgé destinés à ajouter à la résistance de l'âme. Elle sera longue de 7 mètres 50, et le diamètre de l'âme doit être de 405 millimètres.

Le tunnel sous le Pas-de-Calais n'est pas encore commencé que déjà on se préoccupe de la possibilité d'établir une communication semblable entre l'Espagne et l'Afrique, au moyen d'un tunnel passant sous le détroit de Gibraltar. L'entreprise ne paraît pas aussi simple que la précédente. Si, d'une part, le détroit de Gibraltar n'a qu'un peu moins de 14 kilomètres de largeur, de l'autre la profondeur de l'eau dépasse 800 mètres; les galeries ou tranchées d'accès devant conduire à l'entrée du tunnel de Gibraltar ou des colonnes d'Hercule devraient avoir une longueur d'au moins 5 kilomètres avec forte pente. Les promoteurs de ce projet ne regardent pas sa réalisation comme au-dessus des ressources de l'art moderne, et ils choisissent comme point de départ un lieu à déterminer entre Tarifa et Algésiras, sur la côte d'Espagne; comme station d'arrivée, un point situé entre Tanger et Ceuta, sur la côte d'Afrique.

SI NON È VERO... Un coiffeur de la Nouvelle-Orléans pratiquerait, nous apprennent les feuilles américaines, une opération aussi ingénieuse que douloureuse. Reléguant les perruques et les faux toupets dans les musées comme antiquailles qui ne sont plus de notre temps, ce coiffeur implante directement les cheveux dans le cuir chevelu au moyen d'une aiguille de forme spéciale. Déjà, nous assure-t-on, bon nombre de personnes chauves se sont donné le luxe d'une splendide chevelure soit unicolore, soit de plusieurs nuances mélangées; d'autres se sont fait raser pour modifier la couleur de leurs cheveux; enfin il en est qui, par esprit d'originalité, se sont fait implanter des crinières de cheval !!!.....

Les Anglais ont dépassé les Américains. Ceux-ci larçaient naguère la *Cité de Péking*, superbe steamer long de 130 mètres; les Anglais ont mis à l'eau la *Cité de Berlin*, paquebot destiné à la ligne de Liverpool-New-York, long de 155 mètres, large de 13 mètres 41, profond de 11 mètres. Ce beau steamer, dont les aménagements sont des plus luxueux, contiendra des cabines pour 200 passagers de première classe, des logements pour 1,500 émigrants et 150 hommes d'équipage.

La *Cité de Péking*, dont nous venons de prononcer le nom, commencera son service vers le mois d'août prochain. C'est également un bâtiment de première puissance, aux installations des mieux entendues sous le rapport du confort et de la sûreté, mis en mouvement par une machine à hélice de la force réelle de 6,000 chevaux.

Mgr. l'évêque d'Ely, président à Cambridge un meeting tenu en vue de faire connaître les statuts d'une nouvelle société de tempérance, annonça à ses auditeurs que son excellent ami, M. Hunter Radwell, membre du Parlement, dont il regrettait vivement l'absence à la cérémonie, venait de lui faire remettre une lettre, et que cette lettre, il allait en donner lecture à ses auditeurs. Mais à peine l'évêque avait-il commencé qu'il s'arrêta court et voulut refermer la lettre. Forcé cependant par les cris, les supplications, les menaces, de continuer, il dut apprendre à la semblée que M. Hunter se refusait à faire partie de la société de tempérance pour ces raisons que si les ouvriers se mettaient à boire de l'eau, ils feraient de grandes économies, augmenteraient leur bien-être, deviendraient plus riches, plus exigeants, etc., s'attendant au besoin de chaque jour, feraient la loi aux patrons.... Or, lui étant patron, ne l'entendait pas ainsi: il ne voulait pas fournir les verges avec lesquelles ses ouvriers le fouetteraient jusqu'au sang.

CAUSERIE DE QUÉBEC

Presque tous les journaux ont reproduit l'entre-filet suivant:

« Un mot charmant attribué à M. Péreire.

« Un de ses employés, poli comme pas un, ne manquait pas, toutes les fois qu'il le rencontrait, de s'arrêter pour le saluer.

« Cette marque de déférence était devenue insupportable au financier, qui lui dit un jour:—Voyons, monsieur, passez donc! Où en serions-nous du temps, si la grande aiguille mettait une minute à saluer la petite aiguille toutes les fois qu'elle la rencontre!

Je ne connais pas M. Péreire; je suis certain cependant qu'il n'est pas l'auteur de cette platitude, mise au jour par quelque petit rédacteur de faits-divers à la quatrième page. Et cependant, cette repartie, aussi suffisante que saugrenue, a été imprimée et réimprimée à des milliers d'exemplaires; elle a été répétée partout sous le titre de *mot charmant*.

On l'a lu à la cuisine et dans le salon; à la lueur du gaz et aux clartés du soleil; l'humble chandelle de suif même a éclairé ce *mot charmant* de ses rayons tremblants et rougeâtres. Qui sait s'il n'a pas laissé des envieux sur son passage? Partout on l'a trouvé joli, bien venu, coquet, spirituel enfin.

Le mari s'assied à table pour déjeuner, sa femme, au lieu de verser le café, est plongée dans la lecture du journal du matin.

—Vite donc, ma chérie, il est déjà tard et je suis pressé!

—Attends un peu que j'achève de lire un mot charmant de M. Péreire.—Voilà, c'est fini. Quel homme spirituel! Je ne suis pas surprise qu'il soit devenu riche!

Et moi, je vous le dis, en vérité, c'est à cause de la richesse de M. Péreire qu'on lui a imposé la paternité de ce bon mot; car, dans la bouche d'un homme pauvre, la repartie spirituelle eût été, ce qu'elle est en somme, d'une désastreuse pauvreté.

Et voilà pourtant comment se fait l'esprit, c'est-à-dire l'esprit de faux aloi. C'est un objet de commerce, sujet à l'annonce et à la réclame comme tous les autres; obligé, comme toutes les productions humaines, d'avoir recours à l'argent pour se faire une petite place au soleil. Plus il y a d'argent, plus la place est grande.

On dit que l'argent achète tout, hors l'esprit: ce hors est de trop. L'esprit s'achète comme le reste; ou du moins, s'il ne s'achète pas suivant la rigoureuse acception du mot, on peut toujours, en y mettant le prix, se procurer un certain fac-similé qui donne le change à presque tout le monde.

Nous sommes dans un siècle d'imitation et de placage. On peut acheter des montres en or à cinquante francs; et pour le double de cette somme, on a toute une parure en pierres plus ou moins précieuses.

La personne la plus difforme peut, avec de l'argent, se composer un physique passable. On vend des nez, des jambes, des bras. On vous retouche, on vous retaille, on vous retape un individu d'une façon merveilleuse et dans la perfection. Je conçois que la vanité entre pour quelque chose dans ces retouches, mais encore cette vanité a-t-elle son excuse dans le désir de ne pas faire horreur à son prochain. Je pardonnerai donc volontiers au manchot qui se fait poser un bras, à l'homme sans nez qui se fait remplacer cet organe indispensable; je pardonne même—tant la bosse de l'indulgence est développée chez moi—je pardonne au vieux garçon qui teint sa barbe et ses cheveux en vert invisible; j'excuse encore la vieille fille qui, « pour réparer des ans l'irréparable outrage, » a recours, sept fois la semaine, à sa modiste et à son perruquier. En tout cela, le placage peut se tolérer, il vaut mieux, même, qu'il se pratique.

Mais il y a une chose qui ne supporte ni le replâtrage ni le remboursement, et qui ne doit porter ni fard ni perruque: c'est l'esprit. On ne se met pas l'esprit en tête comme on y pose un œil de verre; on ne retaille pas son intellect de la même manière qu'on peut charpenter de nouveau un physique mal tourné.

Que de gens cependant exercent ce métier sur eux-mêmes ou sur les autres! Les rues en regorgent, les places publiques en pullulent, les salons en sont encombrés. Ils sont bien vus partout, ils priment, ils règnent. Ils imposent ce respect qu'inspire le nombre, car ils ont la majorité. L'homme intelligent, refoulé vers quelque coin obscur, ose-t-il élever la voix en leur présence, un coup d'œil superbe ou une parole mordante, applaudie d'avance, le fait rentrer dans son obscurité. Le médiocre a été charmant, l'autre est un ours: quelle affaire avait-il à sortir de sa tanière?

Au moyen-âge, les nobles et les chevaliers se glorifiaient de ne pas savoir lire, et de ne pouvoir signer autrement qu'en faisant une marque avec la pointe de leur épée. Était-ce pour déprécier l'intelligence et marquer le mépris qu'ils en avaient? Il y avait beaucoup de cela, quoi qu'on dise au contraire. Mais ces braves chevaliers avaient une autre excuse. Dans ces temps primitifs, la force physique était la force par excellence, et le meilleur raisonnement du monde devenait nécessairement caduc s'il n'était appuyé, au besoin, par un maître coup de lance ou d'épée. D'où il suit qu'on devait naturellement soigner mieux l'éducation physique que le développement des facultés intellectuelles, et que la gymnastique et les armes avaient le pas sur l'alphabet et le cahier d'écri-

ture. Il en est encore un peu de même aujourd'hui dans certaines classes de la société, où le coup de poing est l'argument suprême, et où l'athlète le plus vigoureux est toujours censé avoir raison contre un adversaire peut-être plus subtil, mais moins bien charpenté.

Cela, néanmoins, forme l'exception, et l'intelligence victorieuse tend à conquérir une place de plus en plus grande dans la direction de l'humanité. L'instruction commence à dominer, et l'esprit ne craint plus d'affirmer ses droits. La force brutale perd de son prestige et se voit tous les jours reléguée de plus en plus au second plan. Comme à côté des meilleures choses, cependant, les abus parviennent toujours à se glisser; ici, il s'en est insinué plusieurs. D'abord, celui que j'ai signalé plus haut: c'est un des pires. Autrefois, tel, qui n'était pas assez fort ou assez brave pour rencontrer son adversaire, louait des sbires qui, moyennant une certaine somme, se chargeaient de le suppléer et de vaincre ou mourir pour lui. On avait toujours le soin d'arranger les choses pour que la seconde alternative se présentât le moins fréquemment possible.

Aujourd'hui, on pratique quelque chose d'assez analogue à cet achat de coupe-jarrets. Un homme, favorisé des biens de la fortune, sent-il la somme de ses moyens intellectuels plus faible que celle de ses désirs et de son ambition, il se met en quête des sbires de l'esprit. Ses recherches ne sont pas longues. L'esprit n'est généralement pas cousu d'or, et a besoin de vivre. Au premier signal, il arrive avec son habit rapé, dont une encre trop souvent mêlée d'eau noircit très-imparfaitement les coutures. Il se présente, hélas! il faut bien le dire, chapeau bas, l'échine courbée, devant cette puissance qui, pour n'avoir pas semé, n'en recueille pas moins d'abondantes moissons. Le marché est bien vite conclu.

—Je dois prononcer, dans huit jours, un discours à l'inauguration du canal de Suez; mes affaires ne me permettent pas de m'en occuper; d'ailleurs, j'ai une fort mauvaise écriture; brochez-moi cela. Je ne regarderai pas au prix.

L'esprit s'incline, se met au travail et, dans une nuit, produit la harangue qu'il apporte le lendemain.

—Hum! hum! au fond, ce n'est pas mal, dit le grand homme en se passant la main sur le front; cela représente assez bien les idées que je vous avais données!

Il jette vingt francs et se renferme dans son cabinet pour épeler et apprendre par cœur tout le manuscrit. Il appelle quelquefois sa fille pour se faire expliquer une phrase qu'il ne peut pas lire, tout en prétendant vouloir s'assurer qu'elle n'est pas contre les règles de la grammaire.

Au bout de huit jours, il débite son chef-d'œuvre, et tous les journaux—payés d'avance—de reproduire ce morceau d'éloquence avec les éloges les plus flatteurs à l'adresse de l'homme éminent qui l'a prononcé.

O teinture! ô placage!!

Il y a encore un autre abus que je choisis entre mille, pour abrégé. Cette soif de se faire une réputation de littérateur et d'homme d'esprit conduit à tant de choses!

Tout le monde maintenant se mêle d'écrire. Ceux qui n'ont pas le moyen de se payer un secrétaire, ou qui ont trop de prétentions pour user de cet expédient commode, saisissent eux-mêmes la plume. Cependant, les idées manquent: c'est quand on a une feuille de papier blanc devant les yeux et une plume entre le pouce et l'index que cette vérité devient évidente. On ne peut pas ressasser du vieux, c'est du dernier commun; on veut être original et on ne peut pas: que faire? On prend un terme moyen—que j'appellerais plutôt médiocre s'il n'était pas désas-

treux. Ne pouvant faire du nouveau dans les idées, on fait du neuf dans la manière de dire. On enfourche un âne vicieux que l'on prend pour un coursier plein de fougue; on fait jaillir des éclats de boue que l'on s'imagine être des éclairs; on inonde les gens de gros mots, sous prétexte d'appeler les choses par leur nom. C'est ce que l'on appelle, de nos jours, le style vigoureux. Ce style est à la littérature ce que le genre d'Offenbach est à la musique. C'est le style de ceux qui n'en ont pas. C'est le mot qui remplace l'idée: c'est le bruit qui cherche à se faire passer pour de la musique.

Hélas!

—Il était tout de même gentil, le mot charmant de M. Péreire.

NAPOLÉON LEGENDRE.

TABLETTES LOCALES

Le gouvernement américain vient d'adopter une mesure pour l'encouragement de l'industrie sucrière aux États-Unis. En vertu de cette mesure, les raffineurs auront droit à un bonus de \$2 pour chaque baril de sucre qu'ils livreront au commerce. Des efforts sont faits en ce moment à Ottawa, pour que notre gouvernement prenne des mesures susceptibles de donner un avantage équivalent aux raffineries canadiennes et leur permettre de soutenir la concurrence américaine.

Ce serait une bonne fortune pour le pays si la culture de la betterave prenait enfin racine sur notre sol. A St. Jean d'Iberville, on fait des efforts en ce sens. A une réunion publique composée de plus de 400 personnes, et après qu'on eût discuté les profits particuliers et les avantages généraux de cette nouvelle culture, M. F. G. Marchand, M. P. P., agissant comme président, M. A. Charland en qualité de secrétaire, M. Molleur, M. P. P., secondé par M. J. P. Carreau, présentèrent la motion ci-dessous qui fut unanimement adoptée:

« Que cette assemblée est d'opinion que des mesures immédiates doivent être prises pour l'établissement d'une fabrique de sucre de betteraves à St. Jean, et qu'un comité composé des messieurs suivants soit nommé pour préparer cette organisation:

Pour le Comté de St. Jean.

Lacadie: MM. L. L. Roy, Calixte Bouchard et Joseph Desnoyers.

St. Luc: MM. Pierre Moreau et Ferdinand Manie.

Lacolle: MM. W. H. Vanvliet et B. Marceau.

St. Valentin: MM. Joseph Bissonnet et Eusèbe Girard.

St. Jean (paroisse): MM. J. B. Morcan et Thomas Roy.

St. Jean (ville): MM. F. G. Marchand, Louis Molleur et Jas. Mac'herson.

Comté d'Iberville.

St. Athanase: MM. A. Dufresne, Félix Lapierre et John Munsey.

St. Grégoire: MM. Julien Benoit et Norbert Choquette, fils.

St. Alexandre: MM. Frs. Grosselin et Frs. Ouimet.

St. Sébastien: MM. Luc Lamoureux et Félix Boivin.

St. Georges: MM. Alexis Demers et Lucien Roy.

St. Brigide: MM. W. Murray et Louis LeFebvre.

Que quelques habitants donnent l'exemple, et le mouvement une fois commencé, nos campagnes auront une ressource de plus.

Le gouvernement fédéral vient de publier les règlements concernant la pêche, pour la prochaine saison. Voici les périodes pendant lesquelles la pêche sera interdite, dans la province de Québec:

Poisson blanc, depuis le 10 novembre jusqu'au 13 décembre;

La truite saumonée et la truite des lacs, du 15 octobre au 1er décembre;

La truite de rivière (speckled et brook), du 15 septembre au 1er janvier;

L'achigan, du 15 mai au 15 juin;

Le doré, du 15 avril au 15 mai;

Le maskinongé, du 15 avril au 15 mai.

Les personnes qui enfreindront ces règlements, en prenant à la pêche, attrapant, tuant, achetant ou ayant en leur possession ces poissons pendant ces périodes, seront passibles de l'amende ou de l'emprisonnement.

Les délateurs de telles personnes auront droit à la moitié de l'amende imposée et au paiement de leurs frais et dépenses comme témoins.

MM. Perreault et Mayrand viennent d'établir une fromagerie à Gentilly. Dans un rapport relatif aux opérations de sa fromagerie à Deschambault, M. Z. phirin Perreault prouve par des chiffres qu'il y a un profit de cent pour cent à réaliser pour ceux qui entrent dans une entreprise de ce genre. Il démontre que le cultivateur peut retirer de chacune de ses vaches un profit net de \$20 00 par année en fromage, tandis que le profit en beurre n'exède pas en moyenne \$10 00 par année. Avis à nos cultivateurs entreprenants.

VIEILLES GAZETTES

X
(Suite)

Au mépris du traité de Paris, le roi d'Angleterre nous refusa tout d'abord la jouissance de notre religion, de notre langue, de nos droits civils et des prérogatives attachées au titre de sujets anglais—titre sous lequel on nous désignait cependant.

Murray, le premier gouverneur qui fut chargé de nous administrer de la sorte, sentit son cœur se révolter devant l'injustice qu'on voulait lui faire commettre. Il toléra jusqu'à un certain point l'usage de la langue française, et se montra assez accommodant à l'égard de la religion catholique.

Si conduite souleva des plaintes de la part de certaines personnes qui avaient des vues sur le Canada, et il dut passer en Angleterre pour se disculper.

XI

On sait avec quelle vaillance les Canadiens résistèrent aux troupes anglaises durant les six ou sept années qui aboutirent aux deux batailles des plaines d'Abraham. Le général Murray, qui les avait vus à l'œuvre, les admirait, de même qu'il avait une confiance entière en la parole qu'ils avaient donnée d'être fidèles à la couronne anglaise, une fois la cession du pays conclue. Cette promesse, nos ancêtres l'ont glorieusement accomplie.

Mais, outre Murray et ses officiers, qui, sans doute, partageaient sa manière de voir sur ce point, il y eut bientôt dans le pays un cercle de personnes animées de tout autre sentiment. C'étaient des trafiquants, des spéculateurs, des hommes de rapine. Ceux là ne s'occupaient guères de nos droits, de notre malheur, du respect qu'inspirait aux hommes de cœur notre tranquille et noble conduite après le départ du drapeau blanc. Le désir de nous faire disparaître du sol où dormaient quatre ou cinq générations de nos aïeux, était leur principal souci. Ils ne s'en cachaient nullement. Aussi trouvèrent-ils Murray trop francophile—ils le firent rappeler.

XII

Trente marchands anglais, dont quinze au plus domiciliés dans le pays, s'étaient mis en tête d'en finir avec nous. Ils pétitionnaient, s'agitaient, écrivaient et parlaient à eux trente, plus que tout un peuple. De nos jours, pareille chose s'est vue à Manitoba.

Ceux qu'ils voulaient déposséder, faire proscrire, et déclarer hors la loi étaient dix mille chefs de famille qui avaient tout sacrifié pour leur cause, et qui, écrasés par l'adversité, se déclaraient prêts à verser le reste de leur sang pour le roi d'Angleterre, si celui-ci voulait seulement permettre qu'on ne les molestât pas! « Nous ne respectons que la soumission aux ordres de Votre Majesté, » disait une requête des Canadiens adressée au souverain anglais, en 1764 (1).

Qu'importe! Murray fut rappelé. Vers la fin de 1766, il écrit au ministre que la province renferme 76,275 âmes, « sur lesquelles il y a dans les paroisses dix-neuf

familles protestantes; le reste de cette population (si on en excepte un petit nombre d'officiers à demi-paie) sont des marchands, artisans et aubergistes qui résident dans les basses-villes de Québec et de Montréal, dont la plupart sont des gens d'une éducation basse qui ont suivi l'armée, ou des soldats congédiés à la réduction des troupes; tous ont leur fortune à faire, et je crains bien que peu soient scrupuleux sur les moyens, lorsqu'ils peuvent atteindre leur but. Le rapport que j'en fais est qu'en général c'est le choix d'hommes le plus immoral que j'aie jamais connu, peu propre par conséquent à inspirer du goût aux nouveaux sujets (les Canadiens) pour nos lois. . . . Les Canadiens, accoutumés à un gouvernement arbitraire et en quelque sorte militaire, sont une race d'hommes frugals, industriels et de bonnes mœurs. . . . Ils sont choqués des insultes que leur noblesse et les officiers du roi ont reçues des marchands et des avocats anglais depuis que le gouvernement civil est établi. . . . D'après mes instructions, les magistrats et les jurés devaient être pris sur un nombre de quatre cent cinquante méprisables trafiquants qui étaient venus s'établir dans le pays. . . . Ces derniers haïssent les nobles Canadiens parce que leur naissance et leur conduite leur attirent le respect, et ils ont les habitants en exécration parce qu'ils les voient échapper à l'oppression qui les menaçait. . . . Le mauvais choix et le nombre des officiers civils envoyés d'Angleterre augmenta les inquiétudes de la colonie. Au lieu d'hommes de génie et de mœurs pures, il en a été nommé qui avaient les qualités toutes contraires. . . . Le juge choisi pour concilier les esprits des Canadiens fut tiré d'une prison, entièrement ignorant du droit civil et de la langue du pays. Le procureur-général n'était pas mieux qualifié par rapport à la langue; les charges de secrétaire et de greffier de la province, de greffier du Conseil, de commissaire des magasins et provisions, etc., avaient été accordées par patentes à des hommes qui les louaient au plus offrant, et pas un de ceux-ci n'entendait la langue du pays. . . . Les pauvres Canadiens se soumièrent avec patience à ces abus et aux taxes pesantes qu'on leur faisait supporter; ils étaient pourtant excités par des commerçants licenciés de New-York. . . . Je me glorifie d'avoir fait tout en mon pouvoir pour gagner à mon royal maître l'affection de ce peuple brave et courageux, dont le départ du pays, si jamais il avait lieu, serait une perte irréparable pour l'empire » (1).

Telle était la situation des Canadiens.

Le silence que la Gazette gardait sur cet état de choses inouï, montre assez combien elle était sous la dépendance des marchands anglais.

La presse véritable n'était pas encore née parmi nous.

XIII

De 1764 à 1774, le pays fut agité par des mouvements politiques destinés à prouver à l'Angleterre que personne ici n'était satisfait du régime existant, les Anglais parce qu'ils désiraient réduire plus vite les Canadiens, et les Canadiens parce qu'ils ne voyaient qu'une liberté dérisoire dans le mode de gouvernement qu'on leur appliquait.

En 1774, par "l'acte de Québec," on nous donna à peu près tout ce que nous désirions. Il fallait voir si ce parti des trafiquants était furieux!

Un Conseil, composé d'une vingtaine de membres, était autorisé par l'acte. Notre race avait été représentée si souvent, en Angleterre, comme le type de l'ignorance et du crétinisme, que l'on se montra inquiet de nous voir à la veille d'avoir droit au chapitre. A cette crainte chimérique au-

tant que malveillante, le général Carleton, qui nous avait gouvernés de 1766 à 1770, répondit par la déclaration suivante devant la Chambre des Communes, en 1774 :

« Les protestants du Canada sont au nombre de trois cent soixante, et aucun d'eux n'est propre à être élu membre d'une chambre d'Assemblée! » (2)

Parmi les requêtes publiques de cette époque fertile en mensonges et en haines de toute sorte, on peut citer celle qui expose le danger que courent les protestants en Canada au milieu d'un peuple professant la religion catholique, laquelle religion est connue pour être sanguinaire et idolâtre. » (3)

BENJAMIN SULTE.

(A continuer)

GAZETTE AGRICOLE

CRÉATION D'UNE ÉCOLE DE LAITIÈRE

Dans une des dernières séances de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, M. Moll a fourni des indications pleines d'intérêt sur la création récente d'une école pratique et théorique de laiterie pour les jeunes filles, sur le domaine de Wesebeyhof, près de la ville d'Engeln, en Danemark.

L'enseignement pratique, dit M. Moll, est donné par le propriétaire et exploitant du domaine, M. Gabel, et par sa femme, aidés de leur laitière en chef. On comprendra combien cet enseignement doit être fructueux lorsqu'on saura, qu'outre le lait des vaches du domaine, on travaille à Wesebeyhof le lait d'environ 200 vaches des cultivateurs du voisinage avec lesquels on a passé des traités. On fabrique du beurre et du fromage d'après diverses méthodes, mais surtout d'après la méthode de Destination, qui emploie diverses terrines plates en fer et à bascule.

L'enseignement théorique est donné : 1o. par le directeur de la ferme-école et station agronomique voisine de Kappeln, M. Liedke, qui vient faire un cours d'agriculture et de zootechnie pendant la première quinzaine de mai; 2o. par le chef des travaux chimiques de cette même station, M. le Dr. Fuchus, qui se transporte avec une partie de son laboratoire, à Wesebeyhof, et y fait, pendant tout le mois d'août, un cours de chimie spécialement appliqué à la laiterie.

La durée des études varie. Elle est de six semaines seulement (quinze jours en mai et un mois en août) pour les jeunes filles qui veulent se borner aux notions théoriques et à la connaissance des principales opérations; elle est d'un an, du 1er mai au 30 avril, pour celles qui désirent acquérir, en outre, une certaine habileté manuelle.

Ces dernières, dont le nombre a été fixé provisoirement à six, sont tenues d'exécuter tous les travaux de la laiterie, ainsi que ceux du potager et du ménage qui rentrent dans les attributions de la maîtresse de maison, à la campagne.

Les unes et les autres doivent tenir un journal et un livre de laiterie où elles consignent journellement les notions acquises, les observations faites et les diverses opérations effectuées avec les résultats obtenus.

Ces livres, à la demande des élèves, sont examinés et corrigés par les professeurs et par les membres du conseil de surveillance (*curatorium*) attaché à l'établissement.

Après l'achèvement de leurs études, les élèves du cours de six semaines comme celles du cours d'un an passent un examen pratique et théorique où ces livres sont revus avec soin, et qui a pour résultat, s'il y a lieu, l'obtention d'un certificat d'aptitude signé des professeurs et des membres du conseil de surveillance.

Ces derniers s'emploient très-volontiers pour le placement convenable des élèves méritantes.

Enfin, dernier renseignement, les élèves payent pour l'instruction, le logement et la nourriture, celles du cours d'un an, 360 marks (450 fr.), et celles du cours de six semaines 100 marks (125 fr.).

Cette école n'est pas, du reste, la seule que possède le Danemark; car il résulte de renseignements fournis par M. Tisserand, qu'un établissement du même genre désigné sous le nom d'école d'agriculture de Thune, a été créé récemment dans l'île de Seelande sur un domaine gratuitement concédé à l'Etat par le propriétaire, pour y installer un établissement d'enseignement.

On ne compte pas, dans la péninsule danoise, moins d'une demi-douzaine de ces écoles d'agriculture, ayant pour but principal l'étude de la laiterie, et elles sont toutes prospères. On doit leur création aux avantages considérables que les cultivateurs danois ont retirés dans les vingt dernières années, de la spéculation lai-

tière et surtout de la production du beurre. Le gouvernement, les associations privées et les particuliers ont fait les plus grands efforts pour développer cette branche d'industrie; et comme la femme joue un rôle considérable dans les manipulations de la laiterie, ils se sont occupés, dès le principe, des écoles spéciales pour l'instruction des filles des paysans et des fermiers.

La Suède est entrée dans la même voie; elle a fait venir des professeurs du Danemark, et elle a fondé, sur le modèle de celle de Thune, plusieurs écoles spéciales de laiterie pour jeunes filles et jeunes garçons. Parmi elles, on peut citer l'école de Haddorp, dans l'Ostrogothie, et l'école de laiterie de Bergvara dans la province de Smaaland. Indépendamment de ces établissements spéciaux, il y a quatorze ou quinze laiteries modèles subventionnées par l'Etat ou les gouvernements provinciaux, à charge d'instruire cinq ou quatre paysannes ou jeunes garçons dans l'art de fabriquer le beurre et le fromage.

—
CROISEMENT DES VÉGÉTAUX.

Les croisements qui, bien dirigés, ont des résultats si avantageux chez les animaux, pour l'amélioration et la beauté de l'espèce, ne le sont pas moins pour les végétaux. L'horticulteur, le vigneron, le fleuriste surtout, l'agriculteur même, opèrent déjà, sous ce rapport, de véritables merveilles. Mais de même que, à l'état sauvage, on observe la dégénérescence de certaines espèces animales, forcées de se reproduire exclusivement entre elles, comme par la consanguinité ou des alliances mal assorties chez l'homme, on voit aussi des espèces végétales se perfectionner ou dégénérer par le fait de ces croisements aveugles, résultat du hasard.

Des myriades de fleurs donnent, comme on sait, la pâture à des myriades d'insectes, et c'est ainsi que ceux-ci sont les agents les plus utiles de la fécondation des plantes, au sein desquelles ils puisent leur nourriture. Ils accomplissent aussi une véritable mission providentielle en fécondant certaines fleurs avec un pollen étranger qu'ils transportent avec leurs ailes et leurs pattes. Les abeilles en particulier opèrent spécialement cette fonction en transportant du pollen étranger de l'une à l'autre fleur qu'elles visitent.

Les jardiniers observateurs et les botanistes ont reconnu, après s'être livrés à de nombreuses expériences, que la semence d'une plante fécondée par un pollen étranger est plus saine, plus robuste, que si la plante se féconde elle-même. Les insectes, comme les oiseaux, le vent, l'eau, sont ainsi les agents de la fécondation artificielle des plantes, mais il est remarquable que les fleurs fécondées par les insectes surpassent de beaucoup les autres en beauté et en grandeur.

On comprend que, dans ce travail inconséquent, l'abeille ni les autres insectes, pas plus que les oiseaux, ni les vents, ni les eaux, ne s'inquiètent des variétés et des races qu'elles produisent. Le tout est entrecroisé, et en assurant le fruit, il en résulte souvent des formes nouvelles.

Parfois, cependant, dans la culture maraîchère surtout, il importe de maintenir pures des variétés éprouvées. Pour les voir se reproduire identiques, il faut alors éviter les croisements; or, voici le moyen indiqué par les *Annales de la Société horticoled'Albe (France)*:

« Un jardinier d'Amiens avait ses choux couverts de pucerons; il pensa à la fleur de souffre et en saupoudra les crucifères; il paraît que les pucerons sont aussi entêtés que les hommes; ils ne cédèrent pas et mangèrent de plus belle; mais voilà qu'à partir de ce moment, on n'y vit plus d'abeilles; or, les abeilles étant les agents de l'hybridation, l'hybridation des choux du jardinier baissa à vue d'œil. Il profita de la découverte; et peu à peu quelques-uns des horticulteurs d'Amiens l'apprirent et en usèrent à leur tour. Et voilà pourquoi, chez eux, les graines de choux produisent peu de variations. »

La loi est ainsi la même pour les deux règnes, et la plus simple observation montre que l'homme n'en a pas d'autre à suivre pour l'amélioration, le perfectionnement physique et moral de sa progéniture que celle qu'il applique lui-même à la reproduction de ses animaux et de ses végétaux. Il ne doit rien laisser au hasard de ce qu'il peut régler à volonté; à ce sujet, et c'est en y apportant toutes les règles que l'hygiène et la morale enseignent quant aux tempéraments, aux constitutions, aux dispositions, à l'hérédité, à l'éducation, qu'il la mettra le plus sûrement à l'abri des maladies constitutionnelles les plus redoutables et des infirmités.

Messieurs LABELLE et LEVEILLÉ viennent d'ouvrir sur la rue Craig, No. 518, un magnifique magasin de meubles, succursale de leur maison de la rue Notre-Dame.

Ils ont réuni dans ce nouveau magasin les meubles les plus nouveaux et les modèles les plus variés en sets de salons, de chambres et de salle à dîner, de façon à satisfaire tous les goûts et toutes les exigences.

Nous recommandons spécialement cette maison.

(1) Le Canadien, 13 septembre 1870.

(1) Le Canadien, 29 novembre 1806.

(2) Le Canadien, 6 décembre 1806.

(3) Christie, vol. 1, p. 7.

NOUVELLES DIVERSES

La traverse entre Québec et Lévis est réduite à 5 cents.

La traduction française du *Hansard*, qui s'imprime en ce moment, se vendra \$4 et \$4.50 suivant la reliure.

On prête à la Compagnie du chemin de fer des Laurentides l'intention de prolonger, cet été, son chemin jusqu'à St. Ligouri.

On dit que la Société de St. Jean-Baptiste de Québec va inviter tous les sociétés de la Puissance à un grand banquet qui sera donné dans la capitale le 24 juin prochain.

485 immigrants sont arrivés vendredi aux Tanneries. Sur ce nombre, il y en a 30 qui restent à Montréal, 420 qui se rendent à Ontario et 35 (norvégiens) au Minnesota. La plupart, à l'exception des 35 norvégiens, sont des cultivateurs anglais.

Le Collège de Médecine et de Chirurgie de Toronto vient de conférer le titre de docteur à madame Jenny K. Frost. C'est la première fois, dit-on, que la Faculté de Toronto admet une femme parmi ses confrères.

Il paraîtrait que le personnel du *Herald* de Montréal va bientôt changer. L'acte de société entre MM. Penny, Wilson et Stewart expire prochainement. L'hon. M. Penny et M. A. Wilson vendraient leur part dans la société à l'hon. M. Holton et à l'hon. M. Huntington, qui s'associeraient à M. James Stewart.

L'industrie envahit peu à peu les paroisses du Nord. C'est de fort bonne augure. Ainsi l'on construit actuellement à New-Glasgow une fabrique de rouleaux en bois pour expédier aux Etats-Unis et en Europe. Une fromagerie est aussi en train de se fonder. Le capital a été souscrit.

INVENTION UTILE.—Nous avons vu hier une invention utile, dont l'objet est d'empêcher, quand on le veut, que quelqu'un entre dans un appartement sans que l'on s'en aperçoive. C'est une boîte triangulaire en acier ou en fer bronzé qui contient à son intérieur un appareil semblable à celui du réveil matin. Cet appareil se place sous le bord d'une porte, après avoir été monté comme une horloge avec clef, et la personne qui entre dans un appartement ne peut ouvrir la porte sans faire partir l'appareil, dont le timbre strident ne manque pas d'attirer l'attention, et de plus la porte ne peut être ouverte. C'est une espèce de concierge sans pitié ni merci. Au bureau de poste on en a déjà acheté plusieurs.

L'inventeur du nouvel appareil est M. J. B. Sirois, de Québec.

Beaucoup de monde, vendredi dernier, à l'église St. Jacques, à l'occasion du mariage de M. Frédéric L. Bûche, avocat, de cette ville, avec Mlle Caroline A. Desaulles, fille de l'hon. L. A. Desaulles.

L'union nuptiale a été bénie par le Rév. M. Gravel, curé de St. Remi, qui fit une touchante allocution aux jeunes mariés.

Pendant la cérémonie, l'orgue a fait entendre ses graves accents. Mlle Papineau a chanté avec une grande expression *L'âme Maria* de Gounod, et M. Paul Wiillard a fort bien rendu le *O Saviour Hostia*. A l'offertoire, M. Martel a exécuté une Révêrie de Vieuxtemps.

Après la cérémonie, tous les invités se rendirent à la résidence de M. Desaulles, où les attendait un superbe déjeuner. L'heureux couple, accompagné d'un grand nombre d'amis, partit pour New-York, d'où il s'embarqua mercredi pour l'Europe sur le steamer *Russia*, de la ligne Cunard.

On lit dans le *Journal des Trois-Rivières*:

Le Rév. M. Jean-François-Régis Gagnon, ancien curé de Berthier, a succombé le 7, sous le poids de son grand âge, aux souffrances de la maladie qui, depuis quelques mois, inspirait les cris des plus graves.

L'Eglise perd en lui un de ces vétérans du sanctuaire dont les nobles travaux et les vertus sans tâche jettent tant de gloire et de lustre sur son divin sacerdoce.

Messire Gagnon était né le 13 décembre 1799 à Ste. Anne de Beaupré. Son père se nommait Gabriel Gagnon et sa mère Françoise Simard.

Il fut ordonné prêtre le 12 octobre 1817 et nommé vicaire de la paroisse de St. Pierre du Portage, aujourd'hui l'Assomption.

Il y demoura à peine deux ans et accepta, en 1819, la pénible charge des missions de Ristigouche et de Carleton, dans la Baie des Chaleurs.

L'évêque le rappela de ces missions en 1824, pour le nommer curé de la paroisse de St. Pierre les Becquets et de celle de St. Jean des Chaillons. Il fut de là transféré, en 1827, à la cure de St. Antoine de Lavaltrie; puis enfiu à celle de Berthier en 1837, où il vient de s'éteindre, après seulement quelques mois de repos, dans la 83ème année de son âge.

Messire Gagnon était Vicaire-forain et l'un des prêtres les plus justement vénéérés du clergé et du peuple.

STATISTIQUES.—Un inspecteur des viandes a fait un rapport des animaux tués dans la ville de Montréal, pour la consommation, dans la dernière année écoulée. Le voici: Bœufs, 37,319; moutons 819,070; veaux, 20,397; porcs, 39,835; grand total, 197,221.

PÊCHERIES.—On donne de Terre-Neuve les meilleurs nouvelles de la saison de pêche et des expéditions qui ont eu lieu. Le steamer *Proteus* est arrivé à St. Jean, T. N., avec un chargement de 40,000 maquereaux, le *Greenland* avec 25,000 et le *Micmac* avec 30,000.

Une vingtaine d'autres steamers, également chargés, sont de retour de l'expédition, qui a été des plus heureuses.

Le Rév. M. Mercier, prêtre de St. Sulpice, qui a occupé la cure de St. Jacques pendant plusieurs années, est mort la semaine dernière.

Le Rév. Messire Mercier était né le 14 mai 1817, à Lyon, France. Il entra dans la communauté de St. Sulpice en 1838.

Arrivé à Montréal en 1840, il fut d'abord missionnaire des Tanneries; ensuite, économiste à la paroisse Notre-Dame; et plus tard, en 1857, économiste au Grand Séminaire de la Montagne, qui venait d'être fondé. Après avoir été chargé de la paroisse de Toutes-Grâces, en 1860, il fut nommé directeur du Lac des Deux-Montagnes, où il resta pendant huit ans.

Il avait été nommé à la cure de St. Jacques en 1868.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*:—Un certain nombre de catholiques éminents de New-York ont offert, samedi dernier, à S. E. Mgr. McClosky une voiture splendide et un superbe attelage, le tout accompagné d'une somme de deux mille dollars, reliquat du prix d'acquisition. La voiture a été construite spécialement pour cette destination, sur un modèle se rapprochant de celui généralement en usage pour les équipages des cardinaux. Les chevaux, avec leurs harnais garnis d'argent, ont été appréciés avec grand soin, et non sans difficulté. Ils sont d'un beau noir lustré, sans aucun mélange, et du plus grand style. La somme nécessaire à cette acquisition a été recueillie au moyen d'une souscription, dans laquelle figurent les noms de plusieurs Français.

PERSONNEL

Le *Courrier d'Ottawa* annonce le départ du Rév. Père Dandurand, O. M. I., depuis longtemps vicaire-général d'Ottawa et ancien administrateur de ce diocèse.

MM. François Desjardis, de Contrecoeur; Frédéric Labranche, de Portneuf, et David Perreault, de Deschambault, ont été admis pilotes vendredi, après avoir subi l'examen nécessaire devant le commissaire du Havre de Montréal.

On nous apprend que la nomination de Amateur Demers, écrivain, avocat, de Berthier, à la charge de greffier de la Cour de Circuit de ce district, est fortement appuyée par tous les avocats du district.

M. Thomas Gareau, N. P., se portera candidat pour la chambre locale dans le comté de l'Assomption.

M. Louis Beaubien, qui est actuellement en Europe, se portera de nouveau candidat, dans le comté d'Hochelaga, aux prochaines élections pour le Parlement local.

M. Duncan McIntyre vient d'être élu directeur de la Compagnie d'Assurance Royale Canadienne, à la place de M. L. A. Boyer, M. P., qui a résigné.

M. C. Panet a été nommé greffier des Bills Privés de la Chambre des Communes, en remplacement de feu M. A. Todd.

NOMINATION.—Pierre-Stanislas Bazin, écrivain, notaire, vient d'être nommé greffier de la Cour du Magistrat à St. Ours, en remplacement de Bruno Mougou, écrivain.

VARIÉTÉS

Dans ses *Souvenirs d'un diplomate*, que publie le *Journal de Paris*, M. d'Ideville raconte un plaisant détail sur la simplicité des mœurs grecques.

Un jour, en rentrant dans la maison qu'il avait louée à Athènes, il voit un vieux bonhomme en maucie de chemise en train de décrocher les tableaux:

—Eh! mon brave, fis-je, qui vous a chargé de cette besogne?

—Je ne veux pas qu'on abîme mes murs, fit le quidam de mauvaise humeur; qu'avez-vous besoin d'accrocher tant de choses? Je vais vous donner un conseil!...

—Ah! vous êtes mon propriétaire, très-cher monsieur, fort bien! J'n'avais pas le plaisir de vous reconnaître, mais faites-moi la grâce de descendre de votre échelle au plus vite, et de vous retirer chez vous. J'ai loué votre maison, je suis maître du logis; nous réglerons à mon départ les indemnités.

Le bonhomme descendit et plaça en maugréant son échelle sur son dos; le trouvant aigre, je vins amer, lorsque tout à coup il me jeta avec douleur ces mots stupéfiants: "Mais, monsieur, vous ne savez donc pas que je suis grand officier de la Légion d'honneur? Vous ne m'en parleriez pas ainsi!"—"Comment! fis-je; que signifie cette plaisanterie?"—"Rien de plus vrai cependant; j'ai été ministre de la justice, président du conseil, président de la cour des comptes et du conseil d'Etat."

Et c'était parfaitement exact. M. Rhally (ainsi se nommait le propriétaire) avait joué un grand rôle sous le règne du roi Othon.

Au dîner du *Canada aux navets* qui réunit tous les mois un petit cénacle de littérateurs et d'artistes, un couple paye sa bienvenue d'une fable:

Un canard au bas d'une échelle
Dans une mare barbotait;
Tout en haut et battant de l'aile
Un autre canard montait.
Celui du bas, le plus sage,
Se ferait moins mal s'il tombait.
Le canard bas avait donc l'avantage
Que le canard haut n'avait.

NOS GRAVURES

Le Déjeuner

M. Knauss, le peintre de la *Cinquantaine*, se plaît, depuis quelques années, à oublier les joues et les fronts ridés pour les jeunes visages; et le *Déjeuner*, cette jolie composition, est de cette manière nouvelle. C'est charmant. Vous rappelez-vous la Charlotte de Goethe, dans *Werther*, qui distribuait à ses petits frères des tartines de beurre ou de confitures? L'inoubliable tableau! La chère Lotte est demeurée dans toutes les mémoires. Eh bien! la fillette de Knauss qui jette aux oies avides les feuilles enfermées dans son tablier, cette jolie enfant, aux bras élégants et maigres, au visage mutin, avec ses cheveux presque emmêlés, cette bergère non de Théocrite mais de vrai village—enfant par la grâce, femme par le charme—est de la famille de Charlotte, et on se plaît à la regarder.

Au loin, le petit village aux maisons tassées, le clocher, les toits de chaume. Devant, les oies goulues et solennelles se précipitant sur la pâture. Le joli tableau!

Comme le peintre a saisi la majesté de l'oie! comme il en a rendu la glotonnerie! On n'a pas plus d'esprit. On pourrait dire: *fin comme le peintre de l'oie*. Toutes les attitudes de ces oies blanches ou noires sont étudiées et rendues avec une rare souplesse de pinceau. On devine, on toucherait, pour ainsi dire, la plume de ces animaux. Le canard est seulement comique et noble; l'oie est comique et noble. Deux traits de caractère que n'a pas oubliés M. L. Knauss.

Ce *Déjeuner* lui fait grand honneur. C'est une composition vraie, curieuse et gaie. Le paysage, la fillette, les oies, sont également agréables. On vivrait au milieu du premier, on sourirait à la seconde, on se nourrirait volontiers des autres. Car il faut bien qu'elles le sachent, ces oies si fortes en appétit, beaucoup de *déjeuners* pareils les

conduiront à l'engrais, aux pots de quartiers de foie gras et à la table des gourmets.

Frederickton (N. B.)

On ne saurait véritablement exiger de nos provinces confédérées qu'elles nous montrent pour capitales des villes de cent vingt mille âmes comme Montréal, et baignées par un fleuve d'une lieue de large, comme le St. Laurent.

Ce serait trop que de leur demander cela; d'ailleurs, ne faut-il pas que la métropole commerciale du Canada se distingue des autres villes par la beauté de son site, ainsi que par le chiffre de sa population?

Au site et à la population près, Frederickton vaut Toronto la puritaine; elle est la capitale du Nouveau-Branswick, et, en cette qualité, possède un palais législatif et la résidence du lieutenant-gouverneur. Bâtie sur la rive gauche de la rivière St. Jean, à 84 milles de la Baie de Fundy, Frederickton est une charmante petite ville de dix mille âmes, aux rues régulières, bien percées, se coupant à angle droit, et s'enorgueillissant, de même que ses sœurs aînées, de sa rue *Queen*, le quartier du commerce et de la fashion. La ville possède une université renommée dans la province, un hôtel des douanes, des casernes et huit églises, dont une consacrée au culte catholique.

La rivière est navigable pour les steamers et les gros navires depuis la ville jusqu'à St. Jean.

Inutile d'ajouter que Frederickton, administrée par un maire et un Conseil municipal, est éclairée au gaz, et que quatre journaux hebdomadaires s'impriment dans ses murs, où l'on trouve aussi un banque, une salle de lecture, un bureau du *Western Union* télégraphe; que le bureau central du chemin de fer de Frederickton a également là son siège principal.

Comme on peut le voir, le site paraît charmant. Si l'on reportait la montagne de ce côté-ci de la ville, l'on aurait presque l'aspect de Montréal il y a trente ans.

La Becquée

Qui de nous, durant les beaux jours, n'a vu dans les jardins ou les bois, sur le bord d'un de ces nids tout palpitants d'amour et de vie, un jeune bec tendu dans lequel la mère vient mettre en voletant l'insecte saisi dans l'air ou le grain pris au champ?

C'est un spectacle commun, n'est-ce pas? et cependant toujours agréable. Par cette tendresse et cette affection envers ses petits, l'oiseau participe, pour une saison, à l'un des plus nobles sentiments de l'humanité, l'amour maternel.

Quelle grâce et quel charme touchant ne prend point ce même sentiment dans le cœur d'une femme et d'une mère! Un plat de cerises, une mère, un enfant: voilà les données de la gravure, et c'est tout un poème.

En choisissant les cerises, la mère en a placé une dans sa bouche; l'enfant la voit et, dédaignant aussitôt celles de l'assiette, veut manger le fruit parfumé, dont le rouge vif se confond avec l'incarnat des lèvres maternelles.

Quelle chaste et douce expression que celle de la mère aux cheveux d'or! Avec quel naturel est rendu l'effort que fait le bambin pour atteindre la baie savoureuse! Le bras gauche enlace le cou, tandis qu'arcbouté sur sa main droite, le petit gourmand, la tête en arrière, pour mieux avancer la bouche, tend sa lèvre frémissante! La cerise atteinte, elle disparaît, et la scène finit par deux éclats de rire et un baiser sonore, comme les mères heureuses savent seules en donner!

A. ACHINTUM.



LE DEJEUNER



PPIN - 1875

Lea Bequie



FREDERICKTON (N. B.)

LETTRES DES HAUTES LATITUDES (1)

Feuilletant, ces jours derniers, un des volumes de X. Marmier : *En Amérique et en Europe*, nous parcourions avec curiosité ces pages intéressantes, lorsque, à la fin d'un chapitre consacré à la reproduction traduite des « Lettres des Hautes Latitudes » ouvrage justement réputé de Son Excellence Lord Dufferin, notre Gouverneur-Général actuel, nous trouvâmes, avec l'appréciation de l'ouvrage, une sorte de vœu formé par le critique voyageur sur l'avenir du noble comte :

« Si les académiciens n'insèrent point son voyage parmi les productions scientifiques le club aristocratique des yachts anglais ne peut manquer du moins de lui assigner une belle page dans ses chroniques, et les écrivains les plus spirituels de la Grande-Bretagne peuvent s'honorer de compter Lord Dufferin au nombre de leurs confrères.

« A son retour à Londres, il a publié la narration de son aventureuse expédition en un de ces beaux volumes dont se glorifie à juste titre les successeurs de Caxton, le créateur de la typographie anglaise.

« Si c'est là sa première œuvre, nous espérons bien que ce ne sera pas la dernière.

« Quand on est animé de cette noble ardeur des voyages, et quand on a tout ce qu'il faut pour s'y livrer pleinement, force physique et force morale, liberté et richesse, on n'enchaîne point tristement sa vie à une fonction officielle, on ne la gaspille point dans les jeux du turf, on ne la jette pas dans l'arène parlementaire. On l'attache à l'une des meilleures joies que vous ayez, mon Dieu, réservées au cœur de l'homme en ce monde, à la joie de contempler, d'une des zones à l'autre de ce petit globe, les merveilles de votre création.

« Lord Dufferin a voyagé avec une admirable hardiesse et une rare intelligence. Nous ne doutons pas qu'il voyage encore et ne donne un nouveau livre aux lecteurs qu'il a si vivement intéressés par son premier récit. »

Comme on le voit, le souhait de M. X. Marmier ne s'est point réalisé. Le courageux explorateur de l'Islande a préféré mettre ses talents au service de son pays, consacrer à l'accomplissement des devoirs des hautes charges de la politique, les dons de son intelligence, que de réserver pour un petit nombre et de rares occasions les facultés brillantes de l'esprit, et les solides qualités des hommes de sa trempe et de sa race.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur servir quelques pages détachées de cette œuvre de la jeunesse de Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada.

ISLANDE.—JEAN MAYEN.—SPITZBERG

Ces heureux lords anglais ! Quand, au sortir d'Oxford ou de Cambridge, ils ne se laissent point abuser par la vulgaire séduction d'une promenade sur le continent, quand une idée d'exploration lointaine s'empare de leur esprit, ils réalisent le plus beau rêve de la passion des voyages. Leur pays natal, ce pays qui est comme un vaisseau à l'ancre sur l'océan du monde, leur offre plus de cartes, plus de récits maritimes, plus de notions géographiques qu'on n'en trouverait dans aucune contrée. La mer qui les environne leur ouvre de tous côtés ses routes aventureuses, et ils ont pour eux la liberté et la fortune ; la liberté, cette auxiliaire de l'étude, cette source de la fantaisie ; la fortune, cette déité fantasque et sérieuse, funeste et bienfaisante qui tient entre ses mains une coupe empoisonnée et une coupe salutaire, qui enfante les plus hideuses penées, mais qui seconde et développe aussi les plus nobles ambitions.

Il est triste, lorsqu'on se sent animé d'une généreuse ardeur, de se trouver arrêté dans son essor par les liens qui vous ramènent aux calculs de la réalité. Il est triste, lorsque l'on aspire à s'élancer dans l'espace, soit par l'entraînement d'une curiosité juvénile, soit pour une expérience scientifique, d'être obligé de supporter ce qu'il en coûte pour prendre place sur tel bateau et séjourner dans telle cité. Il est triste de livrer son imagination aux enchantements des horizons lointains et de subir les lenteurs d'un lourd bâtiment de commerce, le despotisme d'un ignorant

capitaine, les sottises d'un grossier compagnonnage.

Mais avoir à sa disposition un joli yacht, élégant, fin voilier, où l'on se fait, selon ses goûts d'art, d'étude, de confort, une riante habitation, un nid paré comme un nid d'oiseau ; point de soucis pécuniaires, point de chaînes inflexibles, un pilote expérimenté, des cartes pour guide, et pour stimulant des livres, ces fidèles appuis de la pensée, quelques amis peut-être, et l'immensité des mers ouvertes devant soi, et la jeunesse, cette autre immensité des songes poétiques ! voilà l'idéal d'un grand voyage.

C'est ainsi que lord Dufferin est parti de Falmouth pour visiter les parages de l'Islande, pour pénétrer au milieu d'une barrière de glace près de l'île Jean-Mayen, pour s'aventurer jusqu'à l'extrémité du Spitzberg. Il a eu la satisfaction d'accomplir tel qu'il l'avait conçu son audacieux projet, et, plus heureux que ceux à qui la destinée fait une large part dans les biens de ce monde, il a su apprécier tous les joies, toutes les péripéties de son odyssée.

Son livre, écrit au courant de la plume, çà et là, tantôt sur une plage aride, tantôt au pied d'une rustique cabane, dans le rugissement d'une tempête, ou à la lueur du soleil boréal, n'est point un de ces inutiles récits comme ceux de tant d'autres Anglais fatigués, blasés avant l'âge, qui partent où ils vont promener leur superbe ennui, s'enveloppent de leur brume britannique comme d'un mackintosh, ne jettent qu'un regard dédaigneux sur les routes que leur signale Bradshaw ou Murray, et se font un honneur de marquer d'un trait sardonique, sur leur carnet, un point de vue justement célèbre, un monument illustre.

Le *nil admirari* n'a point encore corrodé et ossifié l'esprit du jeune explorateur des mers arctiques. Tout au contraire, ce fortuné navigateur admire à chaque instant naïvement, gaiement, tout ce qu'il voit ; montagnes et vallées, champ de laves sinistres et gazon verdoyant, tout, jusqu'aux sombres barrières de glace qui l'arrêtent dans sa marche, jusqu'aux nuages épais qui l'enserment dans leur froid manteau. Il a voulu partir pour contempler de ses propres yeux ces sombres régions dont il a lu d'effrayantes descriptions, et il s'avance intrépidement sur son léger navire vers le but qu'il veut atteindre, et, chemin faisant, il s'amuse avec une bonne humeur charmante de tous les incidents de sa longue traversée, de tout ce qui se meut et palpite autour de lui, d'un jeune renard qu'on lui a donné en Islande, d'une chèvre qu'il adjoint à sa ménagerie, d'une chasse à l'ours, de la physiologie burlesque de quelques-uns de ses compagnons, et des puériles terreurs de son valet de chambre. Quel aimable touriste ! et quel séduisant conteur, toujours en mouvement, plein de verve et d'humour, mais de cet excellent humour qui surprend agréablement, par un trait inattendu, le lecteur, et l'anime et le fait sourire.

Il ne faut pas s'attendre, cependant, à recueillir dans les lettres de lord Dufferin des notions instructives sur les diverses populations qu'il a visitées. Il n'accorde que quelques pages aux Islandais, encore moins aux Lapons. En passant à Hamnerfest, il se contente de noter que c'est la ville la plus septentrionale du monde. Il aurait pu honorer d'une autre mention cette petite cité si intéressante par sa situation, si animée en été et si hospitalière. Enfin, j'ai regretté de ne pas trouver dans son livre quelques nouveaux détails sur la colonie industrielle de Kaafjord, sur le vaste établissement fondé au bord de la baie d'Aiten par M. Crowe.

En revanche, le jeune lord se plaît à narrer les anciennes chroniques scandinaves empruntées à la *Hemskringla* de Snorri Sturlison, ou aux autres sagas de Norvège, et il se délecte comme un artiste dans la contemplation du paysage. Il semble que, par une sorte d'anticipation sur le résultat ordinaire de l'expérience, sur la mélancolique influence des années, il en soit venu, dès le commencement de sa vie, à préférer l'image du passé à celle du présent, et l'étude de la nature à celle de l'homme. Cette grande nature du Nord, qui n'est pas toujours si sombre qu'on se l'imagine quand on n'a pas eu le bonheur de la voir, qui a parfois de merveilleux épanouissements, et l'observe avec un heureux enthousiasme, et il l'aime dans sa beauté terrible et ses éclats de lumière ; il en saisit nettement les traits les plus caractéristiques et la dépeint d'une façon souvent très-poétique et souvent originale.

Dès son arrivée près des côtes d'Islande, il est captivé par le spectacle qui se déroule à ses yeux, et il le décrit en ces termes :

« Le panorama de Laxa Fiord est magni-

fique. Cette baie a une largeur de cinquante milles. A l'une de ses extrémités, le sol s'incline graduellement sur un banc de pierre ponce ; à l'autre, il s'élève à une hauteur de cinq mille pieds et forme une pyramide couverte d'une neige éternelle qui domine une centaine de montagnes environnantes. En approchant du rivage, vous serez tenté de le comparer aux côtes occidentales d'Ecosse, mais sur celle d'Islande tout est plus intense, l'atmosphère est plus claire, la lumière plus vive, l'air plus fortifiant, les collines plus hautes, plus escarpées, plus nues, et, comme disent les Français, plus toumentées. A leur base au bord de la mer s'étend un talus d'une teinte verdâtre parsemé de petites cabanes qui, avec leurs murailles vertes et leurs toits verts, semblent avoir été pêchées au milieu des flots. Jamais je n'ai vu des effets d'ombre et de lumière comme ceux que je remarque ici, ni un tel contraste de couleur ; d'un côté, une montagne qui rayonne comme l'or, près d'une autre revêtue d'une pourpre foncée ; plus haut, les pics de glace et de neige étincelants, et l'azur du ciel. En cette saison de l'année, la neige ici n'est qu'un ornement. Tandis que je vous écris, le thermomètre est à 70° (1). Hier soir, nous sommes restés très-tard sur le pont à jouer aux échecs sans songer à prendre un pardessus. Les hommes de l'équipage passent leur journée en un léger costume, tout étonnés de ce climat. »

Dans une lettre suivante, le jeune voyageur donne en quelques lignes une juste idée de l'aspect de Reykiavik, la capitale moderne de l'Islande.

« Si le site dont je vous ai entretenu n'est pas moins admirable que celui de Rome ou d'Athènes, Reykiavik n'est point une belle ville comme ces deux antiques métropoles, quoique ses édifices soient mieux entretenus. Elle se compose d'un assemblage de huttes en bois, surmontées d'un prétentieux pignon, rangées sous un banc de lave, et flanquées à ses extrémités d'un faubourg de cabanes en terre.

« De chaque côté s'étend une plaine désolée, un champ de lave qui, sortie bouillante d'une des portes de l'enfer, s'est précipitée en mugissant vers les flots de la mer. Pas un arbre, pas un arbuste n'atténue l'aride aspect du paysage, et les montagnes sont trop éloignées pour faire un fond de tableau à cette bourgade. Mais à la porte de chaque habitation de marchand flotte un gai pavillon, et lorsque vous serez dans ces rues silencieuses où jamais aucune roue de voitures n'a soulevé un grain de poussière, les vases de fleurs posés sur les fenêtres, derrière de blancs rideaux de mousseline, indiquent que, malgré sa modeste apparence, il y a dans chacune de ces maisons une idée de confort et d'élégance. »

Cette bonne petite ville de Reykiavik, illustrée en même temps par le livre de lord Dufferin en Angleterre, par le livre de M. Ch. Edmond en France, elle n'est plus, comme autrefois, séquestrée du monde des vivants, visitée seulement en été par quelques âpres bâtiments de commerce qui lui marchandaient rudement ses denrées et lui apportaient en échange quelques-unes des plus grossières productions de l'industrie européenne. Elle éveille la curiosité des gens du monde et des savants. Elle attire à elle des touristes distingués, des artistes, des géologues ; et maintenant qu'elle est affranchie de la sévère loi du monopole que le gouvernement danois lui a longtemps fait subir, maintenant que son port est ouvert à tous les marins, elle entre dans une voie commerciale qui ne peut manquer de lui donner une heureuse impulsion.

Il nous souvient d'un honnête fonctionnaire de cette cité qui avait fait ses études à Copenhague, qui avait appris l'allemand, et qui, avant de rentrer dans sa demeure solitaire, employait une partie notable de ses modiques ressources à s'abonner à la *Gazette d'Augsbourg*. Il suivait en bloc, une fois par an, la collection entière de cette gazette des années précédentes. Dans son flâne d'islandais et sa régularité d'habitude, il lisait chaque matin, page par page, un des numéros de ce journal, et nulle grande affaire en discussion, nulle nouvelle interrompue à la feuille qu'il tenait entre ses mains, ne pouvait le déterminer à prendre immédiatement la feuille suivante. Il ménageait ses jouissances. Comme nous lui marquions notre étonnement d'une pareille patience : « J'ai plus d'agrément que vous, répondit-il en riant. Dans votre pays, vous attendez

quelquefois le matin votre journal ; mais moi, dès que je suis éveillé, je sais qu'il est sur la table, et je le lis comme s'il datait d'hier ; seulement, je suis en retard d'un an, mais ce qui vous étonnait il y a quelques moi-, vous l'avez peut-être déjà oublié, et moi, je pourrais vous le rappeler. »

Maintenant, ce vénérable étranger d'Islande peut recevoir plusieurs fois dans le cours de l'été des journaux et des livres de France, d'Allemagne, d'Angleterre. A chaque printemps, une de nos corvettes destinées à protéger la pêche aborde dans la baie de Reykiavik, et des bâtiments de commerce de Hambourg et d'Ecosse doivent désormais se diriger vers ces parages exclusivement réservés naguère aux navires patentés du Danemark.

Depuis une vingtaine d'années, la petite cité gouvernementale de l'Islande a vu successivement débarquer sur sa plage le roi actuel de Danemark, alors prince royal, et l'intrepide voyageuse d'Autriche, Mme Ida Pfeiffer, des botanistes et des photographes, des spéculateurs et des philologues.

En 1836, elle assistait à l'arrivée de la *Recherche*. Ce fut pour elle un grand événement. Un si beau bâtiment de guerre, tant d'officiers et de passagers, tant d'appareils de physique et de météorologie, tant d'équipements de toutes sortes ; jamais les bons bourgeois de Reykiavik n'avaient eu l'idée d'un tel spectacle. Le digne gouverneur, M. Krieger, arrivait lui-même avec un généreux empressement au-devant de ses nouveaux hôtes : le vénérable évêque, M. Steingrim Johnson, restait en contemplation devant la pendule à musique et le service de porcelaine qui lui étaient envoyés par le ministère de la marine. L'hôtelier, le Chevet de Reykiavik préparait des pyramides de poissons, des collines de puddings, pour célébrer, dans un énorme banquet, l'union de la vieille Islande et de la France. Les marchands se hâtaient d'étaler aux regards de nos compatriotes toutes les richesses de leurs magasins, et les paysans, sachant que les passagers de la corvette voulaient faire une expédition dans l'intérieur du pays, se hâtaient d'augmenter le prix de leurs chevaux. Oui, ce fut un grand événement pour cette petite population de pêcheurs, d'ouvriers, de négociants. Ils s'en souviennent, les actifs industriels qui en ont retiré de belles piles de daler. Elles s'en souviennent, les jolies Islandaises qui ont dansé si gaiement avec nos officiers, et ceux qui faisaient partie de cette expédition se souviennent aussi des vives émotions qu'ils ont éprouvées dans cette étrange et merveilleuse contrée. Ils étaient jeunes alors. Le temps, qui a ridé leur front et blanchi leur tête, n'a point effacé cette page poétique de leur vie.

Mais qu'est-ce que l'Islande que cette année de 1836 comparée aux prodiges de l'année 1856, où l'on a vu apparaître à la fois sur la côte de Reykiavik deux steamers anglais, le *Tasmania* et le *Saxon*, le bâtiment de transport la *Peruvia*, le bateau à vapeur le *Cocyle*, la frégate l'*Arémise*, et la *Reine-Hortense* avec le prince Napoléon, et la *Foam* avec lord Dufferin ! Cinq navires de choix, un bâtiment impérial, un yacht aristocratique, un grand seigneur anglais, et un prince de France avec le plus brillant état-major, avec toute une cohorte de savants et de dessinateurs ! Si, à l'heure qu'il est, les poètes de l'île n'ont pas, à la façon des anciens scaldes, chanté cette épisode à jamais mémorable, si des chroniqueurs n'ont point à ce sujet composé plusieurs sagas qui se bront le soir à la veillée pendant une longue suite d'hivers, l'Islande, cet arcanum des traditions scandinaves, n'est plus l'Islande. C'est une pauvre terre mercantile et bourgeoise à laquelle il ne faut demander que du vadmél et de la morue.

Après une halte de quelques jours à Reykiavik, et un rigide examen au scientifique hameau de Besstead qui a possédé une bonne école latine récemment transférée dans la capitale, M. Dufferin se dirige vers les Geysers, l'une des grandes curiosités de l'Islande.

Chacun sait que les Geysers sont des sources d'eau bouillante, qui, à des intervalles irréguliers, se soulèvent en mugissant dans leur bassin, écume, bondissant, s'élevant dans les airs en flots impétueux, en colonnes lumineuses. Ces sources sont situées sur une colline, et dans une plaine marécageuse fermée par une ceinture de montagne. Au milieu de cette enceinte, le mont Hekla lève sa tête blanche, et à l'extrémité apparaît le Baual. Le bassin du grand Geysir est entouré d'une croûte épaisse de silice, taillée par paquets comme une écaille de tortue. Il a seize mètres de largeur et vingt-trois de profondeur. Près de là est le S rockur qui partage avec le grand bassin l'admiration des voyageurs. A quelques pas, sur la colline, on rencontre

(1) *Liters from high latitudes, in 1856* by Lord Dufferin, 1 volume in-8, Londres, 1857.

(1) Bien entendu, quoique lord Dufferin ne le dise pas, qu'il compte ces degrés comme c'est l'usage en Angleterre, au thermomètre Fahrenheit, ce qui réduit ce chiffre tropical de 70 degrés à 18 environ du thermomètre Réaumur.

une quantité d'autres sources, celles-ci larges et profondes, ouvrent leur vaste calice rose et leurs cavités bleues comme l'azur du ciel; celles-là commencent à peine à sortir de terre. De chaque côté, l'eau de ces sources se répand sur le sol, qu'elle purifie, et la vapeur qui s'échappe de la chaudière ardente flotte à travers la plaine comme un nuage de fumée. Les physiciens modernes ont cherché, par diverses théories, à expliquer ce phénomène. Les anciens Islandais ne se donnaient pas tant de peine. L'auteur anonyme du *Miroir du roi* a dit tout simplement que ces sources sonnent autant de fournaies où les démons font bouillir les damnés. X.M.

LA MACHINE A VAPEUR ET LA RICHESSE PUBLIQUE

On sait que la puissance productive des capitaux, c'est la transformation la plus rapide possible des matières premières en marchandises, et que plus cette circulation est rapide, mieux les capitaux sont utilisés et leurs effets agrandis. Produire le plus rapidement possible, transformer dans le plus court intervalle de temps la matière brute en produit commercial, tel a toujours été le but de l'industrie des nations manufacturières.

Mais cette promptitude dans la production n'a été longtemps qu'un vœu stérile. Privée de moyens puissants et rapides d'action mécanique, l'industrie s'est consumée pendant des siècles en efforts inutiles, dépensant des forces considérables pour ne réaliser que de faibles effets utiles. Quand le génie et la persévérance de l'homme ont fini par doter l'industrie de la puissance motrice qu'elle cherchait, on a vu se réaliser de véritables prodiges par la quantité de produits manufacturés, et le peu de temps nécessaire à leur fabrication.

La vapeur est la puissance mécanique qui, dans les temps modernes, est venue changer la face de l'industrie des peuples. Quelques considérations rapides feront comprendre l'influence que la découverte de la vapeur a exercée sur le travail général, de quels immenses bienfaits elle a doté notre époque, et la part immense qui lui revient dans le développement actuel de la richesse publique et de l'aisance générale.

Quels étaient, au siècle dernier, les moteurs dont l'industrie pouvait disposer? C'étaient: 1o la force de l'homme; 2o celle des animaux; 3o les chutes d'eau; 4o le vent.

La force musculaire de l'homme n'a jamais été, au point de vue du travail mécanique, qu'une faible ressource. La grande pyramide de Sésostri exigea 370,000 ouvriers, travaillant pendant vingt ans.

Sous Louis XIV, époque à laquelle le travail manuel était encore en pleine vigueur pour les terrassements, les carrières, l'exploitation des mines et des métaux, l'agriculture, etc., on sait combien d'existences d'hommes furent perdues dans les travaux publics, par exemple pour la construction du fastueux palais et des jardins de Versailles, qui engloutirent, en outre, des centaines de millions.

Le cheval, le bœuf, le mulet, servaient autrefois de moteurs à toutes les industries. La locomotion sur les routes, les charrois, les épaissements d'eau, les travaux de l'agriculture et des manufactures, ne se faisaient qu'avec ces moteurs animés. Mais combien ce genre de moteur était coûteux! Un moteur animé ne peut jamais agir d'une façon continue. La durée de son travail quotidien n'excède pas huit à dix heures; ensuite le repos, le sommeil, et une nourriture convenable lui sont indispensables. Pauvre auxiliaire que celui qu'il faut soigner, payer et nourrir lorsqu'il ne travaille point!

Les chutes d'eau et le vent ne sont pas

dans le même cas, mais leur service est sujet aux accidents extérieurs, qui ne dépendent point de la sagesse humaine. L'eau qui descend le long des déclivités du sol, sous forme de ruisseaux, de torrents ou de fleuves, prend, par l'action de la pesanteur, une force mécanique que l'on utilise en opposant à sa chute les palettes d'une roue mobile, qui prend un mouvement de rotation et le communique aux machines des moulins ou des usines établies près de la chute d'eau. Ce moyen, que la nature offre gratuitement, a quelquefois une grande puissance, et est fort économique, mais son excès ou son absence, c'est-à-dire l'inondation ou la sécheresse, le rendent bien irrégulier, plus capricieux.

Le vent, autre moteur gratuit que nous donne la nature, est encore plus irrégulier, plus capricieux que les chutes d'eau.

Le vent est utilisé sur terre et sur mer. Sur terre, il donne les moulins à vent, auxiliaire utile, mais sur lequel on ne saurait se fier quand il s'agit de travaux que la production et la demande ne permettent pas d'interrompre. Quand le vent vient à tomber, toute l'usine s'arrête. Quelles sont les industries qui peuvent s'accommoder de ces suspensions subites de production?

Dans la navigation maritime, la force du vent est utilisée en la faisant agir sur les voiles des navires largement déployées. Depuis l'origine des sociétés, la navigation s'était accomplie par ce moyen, mais tout le monde connaît sa lenteur et son irrégularité, malgré tous les perfectionnements qui ont été apportés de nos jours au grément des navires et à leur manœuvre.

C'est parce qu'elle était réduite à ces quatre moteurs, tous insuffisants par leur intensité, ou capricieux et irréguliers dans leur exercice, que l'industrie demeura languissante depuis l'origine de la civilisation jusqu'au siècle dernier. Il fallait un moteur nouveau, d'une puissance considérable, et susceptible d'une application universelle, pour que l'industrie prit son essor, c'est-à-dire pour que le temps nécessaire à la transformation de la matière brute en matière ouvrée fût considérablement accéléré.

C'est la découverte de la machine à vapeur qui vint, au dix-huitième siècle, répondre à ce grand desideratum de l'humanité.

C'est en 1740 que l'on vit, pour la première fois, fonctionner dans les usines de l'Angleterre, une machine à vapeur. Newcomen, mettant en pratique les idées et les vues de notre immortel Denis Papin, et perfectionnant l'appareil de Savery qui fonctionnait dans les mines de houille, construisit, à cette époque, la machine qui servit à l'élévation des eaux dans la ville de Londres. La machine de Newcomen se composait d'une grande chaudière munie d'un cylindre parcouru par un piston. Une affusion d'eau froide condensant la vapeur dans le corps de pompe, faisait retomber le piston, et mettait en action les tiges verticales des pompes qui élevaient l'eau.

Dans le dessin de la *Physique de Desaguliers*, qui représente la machine à vapeur qui fut établie à Londres par Newcomen, on voit un homme assis sur un banc, qui regarde tranquillement le travail de la machine. Il n'a, en effet, rien autre chose à faire qu'à surveiller le jeu des robinets qui servent à la condensation de la vapeur et à alimenter le feu du fourneau. La machine exécute à elle seule et sans que la force de l'homme ait à intervenir, un travail qui aurait exigé le concours d'un grand nombre d'hommes.

La machine à vapeur de Newcomen était d'une puissance énorme, mais reposant sur le seul fait de la condensation de la vapeur, elle était d'une lenteur excessive dans ses mouvements.

L'illustre James Watt donna à la machine à vapeur ce qui lui manquait, c'est-à-dire la rapidité. Par un trait de génie, il provoqua la condensation de la vapeur dans un cylindre à part, et la machine à vapeur ainsi modifiée produisit bientôt en Angleterre une révolution dont rien ne saurait aujourd'hui nous donner l'idée. En moins de vingt ans, la machine de Watt s'empara de toutes les manufactures de l'Angleterre: elle supprime tous les anciens moteurs et multiplie dans des proportions inouïes la somme du travail public. Après l'Angleterre, toute l'Europe et l'Amérique s'emparent du nouveau moteur, et la révolution manufacturière se propage dans le monde entier.

Un cheval-vapeur représente le travail de huit à dix hommes. Ce travail ne s'interrompt jamais, et la vapeur nécessaire pour le produire se réduit à quelques kilogrammes de houille. Ainsi la machine de James Watt réalisait la donnée idéale de la mécanique: obtenir le maximum d'effets avec le minimum d'efforts.

On peut évaluer par les chiffres suivants l'économie de temps et de force que vint réaliser la machine de Watt. Un boisseau de charbon brûlé dans les machines à vapeur du Cornouailles, produit l'ouvrage de vingt hommes travaillant dix heures. Or, dans les comtés houillers de l'Angleterre, un boisseau de charbon coûte environ 0 fr. 90 cent. La machine de Watt permit donc, en Angleterre, de réduire le prix d'une journée d'homme de la durée de dix heures, à quarante-cinq centimes de la monnaie française.

Après un tel résultat, on est moins surpris d'apprendre que, suivant les relevés authentiques, les machines à vapeur qui existaient en Angleterre en 1850, remplaçaient, à elles seules, le travail de trente millions d'hommes.

Quelques admirables qu'elles fussent, les machines Watt, c'est-à-dire les machines à vapeur à condensation à simple ou double effet, avaient encore le défaut d'une certaine lenteur. La découverte des machines à vapeur à haute pression que fit, au comment de notre siècle, l'Américain Olivier Evans, vint porter à leur perfection ce genre de machines. On sait qu'Olivier Evans inaugura les machines à vapeur à haute pression, dans lesquelles on supprime toute condensation de vapeur, et l'on fait agir la vapeur par sa seule pression, pour la rejeter dans l'air quand elle a produit son effet.

C'est vers 1825 que les machines à vapeur à haute pression se répandirent dans l'industrie anglaise, et peu après elles avaient produit une révolution tout aussi considérable que celle qu'avaient réalisée à la fin du siècle précédent les machines de James Watt.

Deux mots suffiront pour faire comprendre la révolution sociale qui eurent accomplir les machines à vapeur à haute pression. Elles amenèrent la création des chemins de fer et l'établissement de la navigation par la vapeur. En 1825, un service régulier de bateaux à vapeur s'établissait sur le Rhône, et bientôt s'organisa sur la côte de l'Angleterre et de l'Écosse la navigation maritime par la vapeur. En 1830 s'ouvrait le chemin de fer de Londres à Liverpool. Comment ces deux merveilles des chemins de fer et des bateaux à vapeur s'étaient-elles accomplies? Grâce à l'emploi de la vapeur à haute pression. Dès que notre compatriote Marc Seguin eut inventé les chaudières tubulaires, qui produisaient une masse énorme de vapeur dans un temps prodigieusement court, la locomotion sur les voies ferrées, ainsi que la propulsion sur l'eau des bateaux à vapeur et des navires put s'exécuter.

Ainsi la richesse publique s'est accrue dans des proportions inouïes, par le seul

fait de la substitution d'un moteur rapide et économique aux moteurs animés ou aux moteurs naturels que l'industrie des anciens âges avait eus à sa disposition pour la locomotion sur terre et sur eau.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la quantité de travail que produit la machine à vapeur; mais sous combien d'autres rapports la vapeur ne rend-elle pas de précieux services! La vapeur n'est pas seulement un moteur, c'est un instrument, un outil, pour ainsi dire, auquel on s'applique à donner les formes les plus convenables à l'objet qu'il doit remplir. Dans la construction des machines destinées à l'élévation des eaux, on se contente souvent aujourd'hui de placer au-dessus de l'ouverture du puits, un cylindre à vapeur, le couvercle en bas; et c'est la tige même du piston qui imprime, sans aucun intermédiaire, le mouvement aux pompes qui opèrent l'élévation des eaux. Dans les grandes usines destinées à l'extraction et au travail des métaux, telles que fonderies, ateliers de laminage, etc., c'est la tringle même du piston du cylindre à vapeur qui met en mouvement des marteaux pesant 5,000 à 6,000 kilogrammes. On fait agir de la même manière une tige à vapeur pour faire office de pilon et opérer la pulvérisation de diverses substances. Les machines soufflantes utilisent, suivant le même procédé, le mouvement direct de la vapeur sans aucun organe de transmission. C'est enfin par le même procédé que l'on peut à l'aide de la tringle même du piston d'un cylindre à vapeur, percer, couper, emboutir le fer, le cuivre ou la tôle, etc. En un mot, la vapeur est devenue un instrument, un outil, entre les mains des mécaniciens de nos jours.

Le travail de l'homme, trop lent et trop coûteux, est aujourd'hui remplacé dans les grands travaux publics, par la force de la vapeur. Le canal de Suez a été creusé par des *excavateurs à vapeur* qui remplaçaient la pioche du terrassier fellah, et cet appareil chargeait lui-même les déblais sur les wagons, pour les transporter à de grandes distances. Les dragues qui ont servi à creuser ce long canal à travers le désert, étaient mues également par la vapeur. Les mêmes machines faisaient agir des pompes qui, versant sur ces déblais des volumes d'eau considérables, épargnaient ainsi le transport des matières terreuses à de trop grandes distances. « Deux hommes, disait l'ingénieur Marzy, suffisaient pour diriger cet appareil qui, en dix heures, ne donnait pas moins de 1,800 mètres de déblais, c'est-à-dire deux cents fois le travail de l'ouvrier le plus habile. »

Il faudrait passer en revue tous les travaux de l'art des constructions et des manufactures, si l'on voulait montrer l'étendue immense de ressources que la vapeur fournit à l'industrie en accélérant le travail de production, en donnant le maximum d'effet utile pour le minimum d'efforts de la part de l'homme. Disons seulement que l'agriculture elle-même participe aujourd'hui aux mêmes avantages. La locomobile, qui commence à trouver de nombreux emplois dans nos campagnes, n'est autre chose que la substitution de la mécanique au travail de l'ouvrier agricole, substitution fondée sur ce fait que la vapeur permet d'abrèger l'intervalle de temps qu'exige la transformation de la matière première en matière ouvrée.

Ainsi la découverte de la machine à vapeur à haute pression est venue augmenter dans des proportions incalculables la richesse publique et l'aisance générale. D'où cette conclusion logique que si des perfectionnements nouveaux étaient apportés à la machine actuelle, la somme de la richesse publique s'accroîtrait encore.

Ce nouveau perfectionnement apporté aux machines à vapeur actuelles, pouvons-nous l'espérer? Pouvons-nous attendre de

la science ce dernier pas dans la voie du perfectionnement et du progrès? Peut-être. Aujourd'hui l'attention des mécaniciens est excitée au plus haut point par un nouveau système de machine à vapeur. Nous ne voulons pas parler des machines à air chaud, que l'on s'efforce en vain de construire depuis quarante ans, et qui ont l'inconvénient d'une lenteur désespérante dans leurs mouvements, ce qui va directement contre le but à atteindre. Il s'agit de l'emploi de la vapeur à d'excessives pressions. Depuis quelques années on a construit des machines à vapeur dans lesquelles la pression de la vapeur est portée, non à 2, 3 ou 4 atmosphères, comme c'est le cas général, mais bien à 30 ou 40 atmosphères. Avec de telles pressions, la vapeur s'anime d'une puissance mécanique si considérable que l'on peut réduire les appareils producteurs de la vapeur d'eau et les moyens de transmission de la force à un volume insignifiant. Si les machines que l'on construit et expérimente en ce moment pour marcher à 25 ou 30 atmosphères, deviennent d'un usage pratique, on doit pressentir une révolution générale dans l'industrie. Si nos énormes locomotives, ces titans mécaniques, du poids de 15 à 18 tonnes, qui exigent un matériel à l'unisson, et des voies si indispensables, pouvaient être réduites de 7 à 8 fois leur volume, tout en produisant le même effet mécanique, quelle heureuse transformation dans nos voies ferrées, quelle diminution dans les frais de construction, et par conséquent, quel accroissement dans la richesse publique! Si les immenses chaudières des navires à vapeur et leur énorme attirail mécanique pouvaient être réduits de 8 à 10 fois leurs dimensions actuelles, sans rien perdre de leur puissance, quel espace rendu au fret des navires, quel allègement dans le poids du charbon à emporter pendant la traversée! Si une pareille transformation pouvait s'accomplir dans les machines fixes des manufactures, quelle accélération dans le travail, et par conséquent dans le temps de la production!

Telle est précisément la question qui est à l'étude, et si elle est résolue dans le sens favorable que font espérer les essais acquis jusqu'à ce jour, la science aura rendu à la société un de ces services qui, par leur étendue, leur portée et leurs conséquences, méritent le nom de *révolution*, par lequel nous avons cru pouvoir désigner les résultats que produisit au siècle dernier, la machine de Watt, et dans notre siècle, la machine à vapeur à haute pression.

Heureuses révolutions que celles de l'industrie, des sciences et des arts! Elles n'entraînent ni des larmes, ni du sang, ni des ruines, elles ne sèment que la prospérité générale, le bien-être et le progrès!

SEMAINE POLITIQUE

Le gouvernement fédéral vient de passer un ordre en Conseil fort important et dont l'application doit avoir un effet immédiat.

Par cet ordre, il est fait une remise de 25c. par chaque cent livres de sucre brut du No. 13 étalon hollandais et au-dessous, ainsi que sur la mélasse importée en Canada.

Nos raffineries pourront ainsi lutter contre celles des Etats-Unis, auxquelles la dernière législation congressionnelle a donné un bonus de \$2 par baril de sucre manufacturé.

BILLES SANCTIONNÉS PAR LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL
À LA PROVOGATION DU PARLEMENT FÉDÉRAL

Acte pour amender l'acte d'interprétation relativement à l'impression et à la distribution des statuts et à la définition des lieux auxquels doivent s'appliquer les actes qui amendent les actes antérieurs.

Acte pour abroger certaines dispositions des actes de la législature de la Nouvelle-Ecosse, relativement aux offenses légères, aux empiétements et aux assauts.

Acte pour amender l'acte concernant l'organisation du département du secrétaire de l'Etat.

Acte pour amender l'acte concernant l'administration de la justice et l'établissement d'un corps de police dans les territoires du Nord-Ouest.

Acte pour incorporer "The Intelligencer Printing and Publishing Co."

Acte pour amender l'acte concernant les patentes de 1873 et pour l'étendre à l'île du Prince-Edouard.

Acte concernant les lettres patentes qui ne sont pas en règle, et la décharge des cautions vis-à-vis la couronne.

Acte pour amender l'acte concernant l'inspection du gaz de 1873.

Acte concernant la construction et l'entretien des câbles sous-marins.

Acte pour amender l'acte concernant les banques et les opérateurs des banques.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la banque de Londres et du Canada et pour changer son nom en celui de banque des Provinces-Unies.

Acte pour confirmer la convention entre "The European and North American Ry Co" pour se prolonger de St. Jean à l'Ouest, et "The European and North American Ry Co of Maine."

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la Chambre de Commerce de Lévis.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la Compagnie de Navigation Canadienne.

Acte pour amender les divers actes incorporant ou concernant la Compagnie du Richelieu et pour changer son nom.

Acte concernant le chemin de fer Intercolonial.

Acte pour amender les actes pour mieux faire garder la paix dans le voisinage des travaux publics.

Acte pour amender l'acte concernant la milice et la défense du pays.

Acte pour incorporer la Banque St. Jean-Baptiste.

Acte pour changer le nom de la Société de Construction d'Épargnes et de Placements Impériale, en celui de Société de Prêt et de Placement Impériale.

Acte pour adopter d'autres mesures relativement à la prison centrale d'Ontario.

Acte pour amender l'acte relativement à la procédure criminelle pour accélérer les procès devant les magistrats de police et les magistrats stipendiaires, dans la province d'Ontario, dans les cas où des personnes sont accusées de félonies ou de délits.

Acte pour amender l'acte concernant la dette publique et les emprunts autorisés par le parlement.

Acte pour amender l'acte d'immigration de 1872.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la Compagnie d'Assurance "Western" et d'autres actes ayant rapport à la dite Compagnie et pour étendre davantage ses pouvoirs.

Acte pour amender l'acte concernant l'émission des billets de la Puissance.

Acte pour amender l'acte concernant le fonds de retraite des employés du service civil.

Acte pour amender et consolider les actes concernant les Compagnies d'Assurance provinciales du Canada.

Acte concernant les privilèges du gouvernement de la Puissance sur le chemin "Northern Railway of Canada."

Acte concernant le chemin de fer Central du Canada.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance du Canada.

Acte pour amender les actes d'incorporation de la Compagnie du "Great Western."

Acte pour changer le nom de la Compagnie du chemin de fer de Montréal, Chambly et Sorel en celui de la Compagnie de chemin de fer de Montréal, Portland et Boston.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la Compagnie Express Internationale.

Acte pour incorporer "The Anglo-French Steamship Co."

Acte pour incorporer "The European Express and Agency Co."

Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance Nationale.

Acte pour amender l'acte concernant l'appropriation de certaines terres dans la province de Manitoba.

Acte pour étendre à la province de Manitoba l'acte pour accélérer la procédure dans certains cas, concernant les personnes accusées de félonies et de délits dans les provinces d'Ontario et de Québec.

Acte pour amender l'acte concernant les élections contestées.

Acte pour supprimer les maisons de jeu et pour punir les propriétaires d'icelles.

Acte pour amender l'acte pour accélérer la procédure dans certains cas concernant les personnes accusées de félonie et de délits dans les provinces d'Ontario et de Québec.

Acte pour amender l'acte concernant le traitement des marins malades et en détresse.

Acte pour faire de nouveaux arrangements relativement aux capitaux de la Compagnie "Northern Railway Company of Canada;" pour consolider les règlements ayant rapport

à la dite Compagnie pour lui permettre de changer la largeur de sa voie et de s'amalgamer aux compagnies se prolongeant au nord, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la Compagnie Industrielle sur la vie.

Acte pour incorporer "The Lower Ottawa Boom Co."

Acte concernant "The Upper Ottawa Improvement Co."

Acte pour incorporer la Compagnie du gaz à l'éclairage du Canada.

Acte pour pourvoir à l'amalgamation de la banque du district de Niagara avec la banque Impériale du Canada.

Acte concernant le taux de l'intérêt et l'usage dans le Nouveau-Brunswick.

Acte pour incorporer "The Canada Land Investment Guarantee Co."

Acte pour incorporer la Compagnie de fer et de charbon de Pictou.

Acte pour étendre à la Colombie Anglaise les dispositions de l'acte concernant les terres de la Puissance.

Acte concernant les réclamations contestées relativement aux terres de la province de Manitoba.

Acte pour changer le nom de la Compagnie des vapeurs du St. Laurent et pour lui accorder certains pouvoirs.

Acte pour autoriser "The Canada Southern Railway Co." à acquérir le chemin de fer d'Érie et Niagara.

Acte pour légaliser et confirmer certaines conventions entre la Compagnie du Pont International des Chutes de Niagara, la Compagnie du Pont suspendu de Niagara et la Compagnie "The Great Western Railway Co."

Acte concernant la Compagnie du Canal Huron et Ontario.

Acte pour amender l'acte des pêcheries

Acte concernant le cabotage sur les côtes du Canada.

Acte pour autoriser François-Xavier Galarneau et Magloire C. Galarneau à construire et entretenir un pont de péage sur la rivière l'Assomption, dans la province de Québec.

Acte pour incorporer "The Dominion Railway Equipment Co."

Acte pour amender un acte intitulé: "Acte concernant les larcins et autres offenses semblables."

Acte pour changer le nom de la Compagnie d'assurance Mutuelle en celui de Compagnie d'assurance de la Puissance sur la vie, et pour amender son acte d'incorporation et pour le passer en force pendant un certain temps les actes qui y sont mentionnés.

Acte pour abolir les droits sur les billots à douves et sur les billots de chêne.

Acte pour amender les actes concernant la nomination des maîtres de havres.

Acte pour révoquer l'acte de la législature de l'île du Prince-Edouard relativement à la collection des droits de péage du Phare du Cap Race.

Acte concernant le chemin de fer de Colonisation du Nord.

Acte pour incorporer une compagnie devant construire, exploiter et avoir en propriété un chemin de fer de la Rivière-Rouge, dans la province de Manitoba, à un certain endroit de la Colombie Anglaise, sur l'Océan Pacifique.

Acte pour appliquer certaines dispositions de l'acte concernant les marins de 1873, aux vaisseaux naviguant sur les eaux intérieures du Canada.

Acte pour incorporer "The Canada Steam Users' Association."

Acte pour amender la loi concernant les Lettres de Change.

Acte pour incorporer l'Association des commerçants de bois des provinces de Québec et d'Ontario.

Acte pour obliger les personnes venant des liquides en fûts à en indiquer le contenu.

Acte concernant les Compagnies d'Assurance sur la vie.

Acte pour amender l'acte de 1873 concernant le pilotage.

Acte pour amender l'acte adopté par le parlement de la ci-devant province du Canada, intitulé: "Acte pour incorporer la Chambre de Commerce de Montréal."

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la Compagnie "The Canada Car and Manufacturing Co."

Acte pour empêcher la cruauté envers les bestiaux transportés par les chemins de fer ou par autres compagnies de transport, dans la Puissance du Canada.

Acte pour amender et consolider les actes concernant les compagnies d'assurance en autant qu'il s'agit des Compagnies d'assurance sur la vie et maritimes.

Acte pour étendre et amender la loi qui oblige les Compagnies de chemins de fer de fournir des rapports de leurs recettes et dépenses.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance Royale d'Ottawa sur la vie.

Acte pour amender et consolider les lois concernant les Territoires du Nord-Ouest.

Actes pour amender divers actes concernant les chemins de fer.

Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte concernant le triage et le mesurage du bois de construction."

Acte pour pourvoir à ce que des actions puissent être intentées contre la Couronne,

par une enquête en droit et concernant la procédure dans les causes de la Couronne.

Acte pour établir une Cour Suprême et une Cour de l'Échiquier en Canada.

Acte concernant le bassin de radoub du port de Québec et pour autoriser un emprunt à cette fin.

Acte concernant la Maison de Trinité et Commissaires du Havre de Québec.

Acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer direct de Québec et du Lac Huron.

Acte pour amender les dispositions de l'acte pour amender la loi criminelle relativement aux actes de violence, aux menaces et aux mauvais traitements.

Acte pour amender et consolider la loi concernant le service postal.

Acte concernant les pénitenciers leur inspection et pour d'autres fins.

Acte concernant les faillites.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de soumettre les actes suivants à l'approbation de Sa Majesté:

Acte concernant Henry W. Paterson.

Acte concernant la propriété littéraire.

La situation belliqueuse de l'Europe devient moins menaçante, grâce aux explications échangées. Ainsi le *Post* de Berlin, auteur de l'article qui avait troublé la quiétude générale, dit:

"Tant que le comte Andressy restera en place, les trois empereurs continueront à vivre en bonne intelligence, et une guerre immédiate n'est pas à craindre."

En France, le *Moniteur*, journal semi-officiel, déclare à ce propos que la France est unanime pour désirer la paix, qu'elle considère comme une nécessité. Elle ne conspire contre personne."

La presse française exprime généralement la même opinion, et la *Gazette de l'Allemagne du Nord* considère comme rassurants les désaveux de toutes intentions belliqueuses publiés par la presse française.

Le *Post* de Berlin annonce qu'on vient de préparer un projet de loi qui interdit tous les ordres religieux en Prusse, à l'exception de ceux qui s'occupent de soigner les malades.

En Espagne, le conflit entre le gouvernement et l'Université devient sérieux et menace d'amener la chute du ministère. Plusieurs professeurs ont encore été exilés. La première place de l'Université a été offerte au médecin du roi, qui l'a refusée.

Carlistes et Alphonsistes continuent à se battre sans résultats marqués.

Pour ce qui concerne l'Angleterre, voici ce qui s'est passé au sujet du prétendu différend entre l'Allemagne et la Belgique.

M. Lewis a demandé à la Chambre des Communes quelle conduite tiendrait le gouvernement si l'indépendance de la Belgique était menacée, par suite de son rejet des demandes prussiennes.

M. Disraëli a répondu qu'il y avait eu dans toute cette histoire beaucoup d'erreurs et d'exagération. La note de la Prusse à la Belgique ne constituait pas une menace, mais une simple observation. Aucune réplique n'a été faite à la réponse de la Belgique, et il considère l'affaire comme terminée. L'Allemagne a montré sa cordialité envers l'Angleterre en lui communiquant sa correspondance.

En terminant, M. Disraëli a déclaré que « si la neutralité de la Belgique était sérieusement menacée, le gouvernement de Sa Majesté serait préparé à faire son devoir à l'égard de la reine, et il ne craindrait pas de se présenter devant le Parlement. »

Les Compagnies d'assurance contre l'incendie s'étaient toutes liées par un tarif, imposant une prime uniforme sur des risques de gravité différente.

Cette position injuste pour l'assuré oblige de payer une prime trop élevée pour la garantie qu'il recherchait, a dû nécessairement amener l'établissement d'une Compagnie d'assurance libre dans son action, et dans sa fixation des primes.

La *Stadacona*, Compagnie d'assurance contre l'incendie dont l'office est à Montréal No. 13 Place d'Armes, est la protestation de la justice contre le despotisme du tarif.

JERSEY

Le dieu mystérieux dont la tête oppressée Nage sois l'abîme des mers, Formule parfois sa pensée Sur le niveau des flots amers.

Tantôt c'est un rocher, idéal informe et sombre, Qui révèle son vaste ennui; C'est là que se heurte et que sombre L'espoir naviguant dans la nuit.

Tantôt surgit une île, éclose l'un sourire, Partir aux brillantes couleurs Qui dans l'azur de l'on le se mire, Riche de femmes et de fleurs!

Ainsi naquit Jersey, fille d'un doux mystère, Un jour que l'Océan coquet Voulut offrir à l'Angleterre Un île en guise de bouquet!

X.

LE MOT DE L'ENIGME

"Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine." "The one thing worth showing to mankind is a human soul." (BROWNING.)

XXII (Suite)

C'était une femme dont la sérénité constante était le fruit de longues souffrances, qui ne demandait plus à la vie que le bonheur des autres, et avait de leurs peines une prompte intelligence, aussi bien qu'une compassion profonde. Elle portait avec le deuil de son époux, celui d'un grand nombre d'enfants dont Diane et Gilbert étaient les seuls survivants. Mais ce cœur maternel, loin de se fermer, semblait avoir gardé, pour tout ce qui était jeune, faible ou inexpérimenté, les places laissées vides autour d'elle et la tendresse dont les objets lui avaient été ravis. Je l'examinais toujours avec intérêt et surprise, car j'appartenais à un pays où il est plus commun de mourir d'une douleur que de savoir vivre avec elle. Je rendis à madame de Kergy son doux sourire, et pendant une heure je me sentis gué et presque heureux. Mais, peu à peu, le poids soulevé un instant retomba sur mon cœur, et à mesure que l'heure s'avancit et que la réalité de mes peines se représentait à mon esprit, ainsi que la pensée de mon prochain adieu à ce cercle charmant, j'eus saisie d'une mélancolie qui me fut impossible de réprimer. Le regret qui m'étreignait le cœur fut si vif, qu'il ressembla un instant à celui avec lequel on pense à sa patrie lorsque l'on craint de ne jamais la revoir.

Je demurai dans le fauteuil où j'étais placée près de la cheminée et je tombai dans un silence favorisé par Diane, qui s'était mise au piano. En ce moment, elle jouait avec un talent consommé une étude de Chopin, et cette étude me semblait être l'expression et, pour ainsi dire, le langage lui-même de ma pensée. . . .

Je sortis de ma longue rêverie en tressaillant et je rougis jusqu'à la racine de mes cheveux, car, en levant les yeux, je trouvai ceux de Gilbert fixés sur les miens. Et les miens étaient voilés de larmes! Je les essayai brusquement, je balbutiai avec confusion que la musique de Chopin me faisait toujours mal aux nerfs, puis je quittai mon fauteuil pour me rapprocher du piano, où Diane continuait à passer d'une modulation à une autre. . . . Gilbert demeura l'air pensif, à la place où je l'avais laissé, me regardant de loin et cherchant peut-être à deviner la véritable cause de mon attendrissement.

Au surplus, la séparation qui s'approchait suffisait pour la justifier. J'allais faire à mes nouveaux amis de longs adieux ce soir-là—des adieux qui peut-être seraient sans revoir en ce monde! Et lorsque l'heure en fut venue et que madame de Kergy me serra une dernière fois dans ses bras, je ne cherchai plus à réprimer mes larmes. Diane aussi pleurait et me disait en se jetant à mon cou: —Oh! ne m'oubliez jamais! je vous aime tant!

Sa mère ajouta d'une voix émue: —Que Dieu veuille sur vous en tous lieux, ma chère Genevra! Ma pensée vous suivra partout, comme si elle vous eût suivie toujours! . . .

Gilbert me donna le bras et me conduisit jusqu'à ma voiture sans parler. Au moment où j'allais y monter, il me dit d'une voix un peu altérée:

—Ceux que vous quittez sont bien à plaindre, madame.

—Je le suis plus qu'eux encore, dis-je, tandis que mes larmes coulaient sans contrainte.

Il demeura un instant silencieux, puis il me dit:

—Quant à moi, je puis espérer vous revoir, car je viendrai à Naples. . . si je l'ose.

—Et pourquoi n'oseriez-vous pas? Vous savez bien que vous y serez attendu et reçu comme un ami.

Il ne répondit pas, mais lorsqu'il m'eut placée dans ma voiture et que je lui rendis la main, en lui disant adieu, il me dit à voix basse: Au revoir!

XXIII

Nous avions traversé toute la France et franchi les Alpes sans que les dernières impressions de mon séjour à Paris fussent le moins du monde affaiblies. Tout se confondait seulement dans mes souvenirs, de même que se mêlèrent ensemble la joie de partir et le regret de m'éloigner—regret et joie qui avaient l'un et l'autre leur raison d'être. Je sentais seulement que, de plusieurs manières, le repos et le bonheur de notre vie étaient menacés et qu'il y avait pour nous néce si é de fuir. Il me semblait ne pouvoir aller ni assez vite ni assez loin, et le mouvement du chemin de fer me soulageait en secondant ce désir. Le changement subit de climat et de vue, l'aspect si différent des lieux, qui faisaient dès qu'on a passé les monts, me faisaient plaisir aussi, parce que tout cela représentait à mon imagination une distance plus grande encore que celle que nous avions si rapidement parcourue.

Pour d'autres raisons, sans doute, Lorenzo semblait aussi plus à l'aise depuis que nous avions quitté Paris, et il reprenait peu à peu avec moi ses manières et son langage accoutumés. Il n'avait plus prononcé le nom de Faustina, et moi-même je n'avais osé parler timidement d'elle qu'une seule fois; à l'heure de notre départ, ne l'ayant pas revue, j'avais voulu lui écrire pour prendre congé d'elle. Je désirais qu'il vit dans cette proposition une sorte de réparation envers elle et envers lui; mais il m'en dit tourna assez vivement en balbutiant je ne sais plus quelles paroles dont le sens était: que l'emploi de ma soirée de la veille expliquait assez que je ne l'eusse point revue, et qu'il était inutile que je prise la peine de lui faire d'autres adieux.

Cette nouvelle attitude me surprit. Il avait donc changé d'avis depuis le jour où il m'avait tant pressée de devenir son amie? . . . Moi-même, il est vrai, j'avais exprimé vivement (trop vivement peut-être) le désir de rompre cette amitié. Mais il ne cherchait nullement à profiter maintenant de ma bonne volonté de la renouer. Evidemment, il ne le voulait plus lui-même. Sa seule préoccupation paraissait être celle de me faire oublier la scène que nous avions eue ensemble aussi bien que la cause qui l'avait amenée. Pourquoi? . . .

Si j'avais été réellement dans mon tort, m'eût-il pardonné si vite? Si, au lieu de cela, sa conscience l'obligeait à m'absoudre, toute la tendresse qu'il me témoignait maintenant n'aurait-elle pas pour unique mobile le besoin de réparer envers moi des torts qu'il ne pouvait m'avouer et que, peut-être, je ne soupçonnais pas? . . .

Ces pensées me traversaient involontairement l'esprit et le cœur avec une vivacité poignante. J'aimais Lorenzo—ou plutôt j'avais besoin de l'aimer—plus que tout. Mais si lui ne m'aimait plus, s'il devenait traître, infidèle, menteur, pourrais-je l'aimer toujours? cela me serait-il possible? . . . Que deviendrais-je alors? juste ciel! . . . Je me faisais cette question avec une épouvante qui n'aurait pu être plus vive si je m'étais demandé ce que deviendrait mes yeux s'ils étaient privés de la lumière. Et cette comparaison était exacte, car il n'y aurait pas eu pour moi de nuit plus noire que celle qui m'eût environnée si ce sentiment ardent et puissant de mon cœur était demeuré sans objet. J'aurais volontiers pris pour devise: «Aimer ou mourir.» Ce sont là des paroles dites souvent d'une façon banale, romanesque, puérile. Elles avaient cependant pour moi, à l'insu de moi-même, un sens profond. Mais ce sens m'était caché, et le jour où il me fut révélé devait tarder encore!

Après les Alpes, après les Apennins, après Florence et Rome, nous parvîmes enfin à Naples par la délicieuse route qui jadis traversait les marais Pontins, Terracina et Mola di Gaeta. Tous éprouvent qu'un premier retour en Italie, après l'avoir quittée, cause un sentiment de joie enivrée, mille fois plus vif que lorsqu'on y arrive pour la première fois. Les yeux appellent une jouissance connue, dont la

privation les a fait souffrir, et cette jouissance, je m'y livrai sans m'en défendre. La tristesse, d'ailleurs, n'était point de mon âge, et, quelle que fût l'intensité avec laquelle j'étais capable de l'éprouver, elle ne m'était point naturelle. Pendant les premières semaines qui suivirent mon retour à Naples, je fus enlevée au souvenir de tous mes soucis et de toutes mes craintes par une distraction, que tout contribuait à rendre efficace et puissante.

En premier lieu, je me retrouvais avec plaisir dans cette charmante demeure encore embellie par une foule de travaux que Lorenzo avait fait exécuter en son absence, aussi bien que par tout ce que lui permit d'y ajouter le contenu des caisses que nous rapportions de Paris. C'était le goût de Lorenzo et non le mien qui avait dicté le choix de ces objets sans nombre, dont la valeur à mes yeux n'était causée que par le prix qu'il y attachait lui-même. Néanmoins, comme les ombres épiées sur son front avec tant d'anxiété semblaient évanouies, comme il avait l'air aussi satisfait que moi de se retrouver chez lui, et que je le voyais tout disposer pour reprendre dans son atelier ses travaux favoris, je sentis bientôt dans mon cœur se dissiper les nuages, et le soleil recommença encore une fois à luire sur ma vie.

Bientôt, avec un empressement égal à celui qu'il avait mis naguère à me tenir renfermée avec lui, Lorenzo exigea que ma porte fût sans cesse ouverte. Mon salon se remplit de tout ce que la société de Naples avait de plus distingué et de meilleur, et, grâce à la rapidité de l'intimité qui naît de la cordialité et du naturel (traits caractéristiques et charmants de cet aimable monde), loin d'éprouver l'embarras que causent les connaissances nouvelles, je crus me trouver entourée d'amis dès longtemps familiers et chers.

Enfin et surtout j'avais revu ma Livia, et quoique c'eût été à travers une double grille et sans pouvoir l'embrasser, ce bonheur avait été grand et aucun regret ne l'avait troublé.

Le monastère où elle se trouvait était situé à l'une de ces extrémités de Naples auxquelles on ne pouvait qu'après avoir traversé un nombre infini de rues étroites, obscures, tortueuses, dans lesquelles il semble impossible de faire un pas sans culbuter les passants, renverser les boutiques ou même les cuisines établies en plein air, et (si on est en voiture) sans écraser sous les pieds des chevaux les enfants qui courent, jouent ou dorment au soleil.

La première fois qu'on s'y hasarde, on est épouvanté de tout ce qui va se passer, on ne conçoit pas que l'action que l'on commet soit permise. On se sent coupable et on voudrait s'excuser vis à vis de tous les piétons. Puis, bientôt on s'aperçoit qu'il n'arrive rien du tout, et que tout le monde, jeunes et vieux, enfants et mères, passants, cochers et jusqu'aux chevaux eux-mêmes sont doués d'une adresse et d'une bonne humeur, et en même temps d'une vivacité qui viennent à bout de tout. Tous posèdent, en un mot, une telle promptitude d'yeux, d'oreilles et de mouvements, qu'il s'accomplit chaque jour dans ces ruelles des miracles d'adresse qui empêchent non seulement les accidents d'y survenir, mais qui en interdisent même la crainte, et l'on en vient enfin, à Naples, à ne plus admettre qu'il y ait foule assez compacte, ruelle assez étroite, montée assez abrupte ou descente assez périlleuse, pour vous obliger à quitter le véhicule où vous êtes et pour que les chevaux qui le traînent et le cocher qui les guide ne puissent les affronter sans danger.

Cependant, au bout d'une route telle que celle que je viens de décrire, il fallait, pour se rendre au monastère dont je parle, s'arrêter au pied d'une rampe que les chevaux ne pouvaient gravir. Non à cause de sa rapidité qui n'eût point été un obstacle, mais parce que, de loin en loin, sur cette

rampe, se trouvaient des marches qui, en facilitant l'ascension aux piétons, la rendaient impossible aux équipages d'aucune sorte. Il fallait donc la monter à pied, et lorsqu'on était au sommet, on trouvait devant soi les quinze ou vingt marches d'un escalier de pierre qu'il fallait encore gravir pour parvenir à une vaste terrasse ou plate forme sur laquelle s'ouvrait enfin la porte du couvent par laquelle les étrangers étaient admis.

Si cette montée était rude il fut avouer qu'arrivé à cette terrasse on était dédommagé de sa peine par le spectacle que l'on avait alors sous les yeux. Par delà les rues étroites et obscures, par delà les quartiers de la ville historique et ceux de la ville élégante, la vue plongeait sur le golfe du côté où le Vésuve se présente sous son aspect le plus frappant, et où l'œil est conduit depuis le sommet du volcan jusqu'à l'extrémité de la vaste et riante plaine, par une pente plus gracieuse encore que celle qui, dans la direction opposée, descend vers la mer par Ottagano, Stabia et Castellammare. A l'entour les yeux se reposaient sur le vert feuillage des oranges disséminés dans une foule de jardins environnants. Tel était le cadre extérieur de la vie citrine de ma sœur. Telle était, de ce côté du couvent, la vue que l'on découvrait de toutes les fenêtres. De l'autre côté, l'aspect (plus paisible et plus propice peut-être au recueillement) était celui du cloître, dont les vastes arceaux, d'une belle architecture, entouraient un enclos planté de citronniers, au milieu duquel se trouvait une antique et massive fontaine de marbre; les pins de Capo dit Monte se dressaient sur le ciel pur, les hauteurs de San Emo se voyaient plus loin, et à l'horizon on apercevait la ligne majestueuse des montagnes qui forment le fond du tableau.

MME. AUGUSTUS CRAVEN. (A continuer)

Les Pastilles du Dr. Neaton, contre le Rhume, maladie de bronches, maux de Gorge et Coqueluche, produisant tousjours Pâquet désiré.—Le Flac. et cte 25 cents la boîte.

Librairie Ovide Fréchette, CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

On trouvera à cette Librairie le plus bel assortiment de livres de prières dont la richesse et le fini ne laissent rien à désirer; livres de la nuit et de la littérature tant Ancienne que Moderne; Articles de bureaux, Ornements de Communion et de Sacraments. Chroniques, Gravures Profanes et Religieuses par les meilleurs Artistes Français et Étrangers. Toute commande pour l'importation laissée à cette Librairie sera exécutée sous les plus braves conditions et à des conditions assez libérales pour offrir toute compensation. On reçoit chaque semaine à cette Librairie les principales nouveautés Parisiennes. 5-49-52-4

ACTE DE FAILLITE DE 1869. CANADA PROVINCE DE QUEBEC } DANS LA COUR SUPERIEURE. Dist. et Cité de } MONTREAL. DANS L'AFFAIRE DE GEORGES E. DESBARATS, FAILLI. JEUDI, le vingtième jour de Mai prochain, le soussigné demandera à la dite cour une décharge en vertu du dit acte. Montréal, le 10 Avril 1875. GEORGES E. DESBARATS, Par MOUSSEAU, CHAPLEU & ARCHAMBAULT, 6-15-5-95 Ses Procureurs ad litem.

UN ENTRE MILLE! CONSOMPTION GIERRE.—Alors que la mort d'un pauvre CONSOMPTIF était attendue d'heure en heure, tous les remèdes étant restés sans résultat, le hasard fit trouver au Dr. H. James un remède au moyen duquel il guérit son unique enfant avec une préparation de *Canna Indica*. Il donne aujourd'hui la recette de cette préparation moyennant deux estampilles, pour payer les frais de port. Il n'existe aucun symptôme de Consommation—Transpiration nocturne, Irritation Nerveuse, Expectoration difficile, Douleurs Aiguës dans les Pommoux, Nausées de l'Estomac, Inaction des Intestins, Affaiblissement Musculaire—qu'elle ne détruise radicalement. Adressez: CRADDOCK & CO., 1032, Race St., Philadelphia, donnant le nom de ce journal. —6-11-13-93

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER. CAPITAL SOUSCRIT. \$9,000,000.00 Comptant plus de 2000 Actionnaires. Les Fonds destinés au paiement des Réclamations s'élèvent à près d'un Million de Dollars. Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie. BRANCHE DE LA MARINE. Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Spéciaux. Les Pertes sont évaluées d'une manière équitable et promptement payées au Bureau principal. DIRECTEURS: J. F. SINCENNES, Président. JOHN OSTELL, Vice-Président. ANDREW WILSON, M. C. MULLARKY, J. R. THIBAudeau, L. A. FOYER, M. P. W. F. KAY, HORACE AYLWIN, ANDREW ROBERTSON. Gérant Général, ALFRED PERRY. Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON. Gérant du Département de la Marine, CHAS. G. FORTIER. BANQUIERS:—BANQUE DE MONTREAL BANQUE DU PEUPLE. 5-46-52-1